

Veille laïque

Octobre 2023



Circulaire Jean Zay, - 18 mai 1937	2
Attaque au couteau lycée Gambetta-Carnot à Arras – <i>Collectif Laïque National</i>	3
Les élus locaux sous le choc après le drame d'Arras	4
L'école laïque fondée sur la Fraternité nationale – <i>Eddy Khaldi</i>	6
Après les meurtres de Samuel Paty et Dominique Bernard, comment préserver l'école des intégristes ?	7
Laïcité : il n'y a pas de gentille loi permettant de faire ce que l'on veut – <i>Michel Seelig</i>	9
Je n'en ai rien à foutre des nounours et des bougies - <i>Iannis Roder</i>	10
On laisse 11 000 personnes s'entraîner dans un environnement séparatiste alors qu'une loi en France l'interdit	12
Jihad, mensonges et vidéos - <i>Hugo Micheron</i>	15
La FFvolley ajuste ses statuts sur le respect de la laïcité	19
Pourquoi l'histoire est devenue la discipline la plus honnie des fanatiques religieux	20
Combien faudra-t-il de morts pour que cesse la comédie de ceux qui hésitent à nommer le mal ? <i>Gilbert Abergel</i>	22
École ou barbarie - <i>Alain Seksig</i>	23
Comment l'Éducation nationale traite les signalements d'atteinte à la laïcité	25
Des Héros et des zombies – <i>Caroline Fourest</i>	28
Pour préserver la paix civile, en finir avec la logique mortifère des réseaux sociaux" - <i>Natacha Polony</i>	29
Et si l'enseignement était un métier ?	31
Morts d'avoir instruit - <i>Tristane Banon</i>	34
13 octobre 2023 – 16 octobre 2020 – Samuel Paty, martyr précurseur – <i>Jean-Pierre Sakoun</i>	35
A force de ne pas nommer – <i>Richard Malka</i>	36
Avec ses école hors contrats, la Fraternité Saint-Pie X mise sur les enfants pour grossir ses range	38
Des mots contre des couteaux - <i>Riss</i>	41
L'attaque d'Arras est la conséquence de nos renoncements – <i>Jean-Pierre Obin</i>	43
Rien ne justifie que le président assiste à la messe au Stade-Vélodrome - <i>Jean-Noël Jeanneney</i>	45
La dignité est l'affaire de tous	47
La laïcité à l'école : y a du boulot ! - <i>Charles Arambourou</i>	52
Comment va-t-on faire si on laisse de terroristes islamistes abattre nos professeurs, un à un ? <i>Mickaëlle Paty</i>	54

**L'ÉCOLE LIBRE
C'EST L'ÉCOLE LAÏQUE**

**L'ÉCOLE LIBRE
C'EST L'ÉCOLE PUBLIQUE**

**L'ÉCOLE LIBRE
C'EST L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE**

Il n'y a pas d'autre école libre que celle-là !

**Des enseignants de valeur
Des enseignants dévoués
Des enseignants respectueux des élèves.**

**L'ÉCOLE LAÏQUE
C'EST L'ÉCOLE SUPÉRIEURE**

Parents, confiez vos enfants à cette école qui est la seule où l'on respecte toutes les opinions, toutes les croyances des élèves et de leurs parents.

Où l'on donne à vos enfants la meilleure instruction, la meilleure éducation

La République a besoin d'une école laïque, où des élèves de toute race, de toute religion, de toute origine, recevront le même enseignement respectueux de leur personne, et où se bâtira, ainsi, l'avenir d'une nation fraternelle, apte à prendre toute sa place dans une Europe solidaire.

**VIVE L'ÉCOLE LAÏQUE,
L'ÉCOLE DE LA LIBERTÉ !**

C'est l'école où l'on ignore les dogmes, le fanatisme, la ségrégation religieuses ou autres.

Parents ne vous y trompez pas, il n'y a pas d'école libre autre que l'Ecole publique, autre que l'école laïque !

L'enseignement public est laïque. Aucune forme de prosélytisme ne saurait être admise dans les établissements.

Je vous demande d'y veiller avec une fermeté sans défaillance.

Circulaire du 15 mai 1937 Jean Zay Ministre de l'Éducation nationale.

**Attaque au couteau lycée Gambetta-Carnot à Arras :
un enseignant tué et deux personnes blessées. Non à la barbarie**

Collectif laïque National

16 octobre 2023

Au moment où nous honorons la mémoire de Samuel Paty un autre professeur vient d'être assassiné par un islamiste au lycée Gambetta-Carnot d'Arras. Deux autres membres du personnel ont été grièvement blessés.

Le *modus operandi*, la proximité avec la date anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty, la qualité de professeur de la victime, témoignent qu'une logique concertée est à l'œuvre, développée par des prédicateurs radicalisés et obscurantistes sur les réseaux sociaux.

Le fanatisme islamiste s'en prend une fois de plus à l'école, lieu d'émancipation et d'instruction, et au-delà, à la République et à ses principes.

Nous appelons tous les républicains à se mobiliser pour se dresser, d'une voix ferme et unitaire, afin de contrer le péril que constitue l'islamisme pour l'humanité – en premier pour les musulmans eux-mêmes.

ASSOCIATIONS SIGNATAIRES

ADLPF, AD3L, AEPL, AGIR POUR LA LAÏCITÉ ET LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE, CERCLE FERDINAND BUISSON, CLR, CNAFAL, CREAL76, DDEN, DROIT HUMAIN, ÉGALE, GLFF, GLMF, GLMU, Grand Orient de France, GOLLA, LAÏCITÉ ET FÉMINISME, LAÏCITÉ-LIBERTÉ, LDIF, LIBRES MARIANNES, LICRA, LUMIÈRES LAÏQUES – Cercle Maurice Allard, UFAL, UL, OBSERVATOIRE DU DÉCOLONIALISME, OLSD, OLPA, #RÉSEAU1905, VIGILANCE COLLÈGES- LYCÉES.



Les élus locaux sous le choc après le drame d'Arras

Pierre Garcia - Romain Gaspar – Yann Chérel – La Gazette des communes 13 octobre 2023

Les réactions des principales figures politiques nationales comme des élus locaux ne se sont pas faites attendre ce vendredi 13 octobre, après l'annonce de l'attaque meurtrière ayant visé un lycée d'Arras. Entre hommages et appels au sursaut sécuritaire, tour d'horizon des prises de parole de la journée.

Près de trois ans jour pour jour après [l'assassinat de Samuel Paty](#), la communauté éducative est de nouveau en deuil. Vers 11h ce vendredi 13 octobre, un homme d'une vingtaine d'années d'origine tchétchène s'est introduit dans le lycée Gambetta d'Arras (Pas-de-Calais), armé de plusieurs couteaux.

Le bilan humain est lourd : un mort – un professeur de lettres d'une cinquantaine d'années – et deux blessés. Le suspect a rapidement été maîtrisé par les forces de l'ordre, et le parquet antiterroriste s'est saisi de l'affaire.

Le président de la République, Emmanuel Macron, est arrivé sur place vers 15h, accompagné du ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, et du ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal. Le chef de l'État a notamment souligné l'importance des « élus du territoire qui font bloc » autour du directeur d'établissement, des enseignants et des élèves. Emmanuel Macron s'est d'ailleurs entretenu avec Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, qui avait communiqué plus tôt son « soutien aux lycéens, enseignants et agents de la Région Hauts-de-France après l'effroyable attaque au couteau au lycée Gambetta d'Arras ».

Des réactions fortes parmi les élus locaux

À l'Assemblée nationale, la nouvelle du drame est rapidement remontée dans les travées. La présidente (Horizons) de la séance, Naima Moutchou, a exprimé sa « solidarité à l'égard des victimes ». Le ministre délégué chargé du Numérique, Jean-Noël Barrot, s'est ensuite exprimé au nom de l'exécutif : « Le gouvernement s'associe à l'élan de solidarité et partage le deuil exprimé. Il salue l'héroïsme de celles et ceux qui semblent s'être interposés ». Après avoir été interrompue, l'activité parlementaire a repris à 15h dans une atmosphère chargée en émotion.

Les élus locaux ont aussi réagi à cet événement tragique. Maire (DVD) d'Arras et co-président de la commission éducation de l'Association des maires de France, Frédéric Leturque a dénoncé une « odieuse attaque » et apporté son soutien aux victimes et à la communauté éducative. « L'émotion est présente et palpable dans tout l'Arrageois », a-t-il témoigné. « Toutes mes pensées vont aux victimes qui se sont interposées entre l'assaillant et les élèves qui fréquentent l'établissement », a également réagi Jean-Claude Leroy, président (PS) du Département du Pas-de-Calais.

« Face à l'horreur de cet attentat, notre république doit être forte et intransigeante sur le respect de ses valeurs, notre pays doit rester uni et le gouvernement doit prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer la sécurité de nos enfants ».

Ailleurs en France, de nombreux élus ont aussi apporté leur soutien. Contacté par la Gazette des Communes, le maire (LR) de Charleville-Mézières (Ardennes) et vice-président d'Intercommunalités de France, Boris Ravignon a aussi souligné l'urgence de « se donner les moyens pour combattre le terrorisme islamiste et les obscurantistes. Les collectifs sont dans la nation, nous devons prendre nos responsabilités dans la guerre contre l'islamisme ». « Nous devons faire bloc face à l'horreur et réaffirmer nos valeurs républicaines et humanistes », a encore indiqué à la Gazette des Communes Florian Bercault, maire (PS) de Laval (Mayenne) et président délégué de France Ville Durable.

Les associations d'élus en soutien

Président de l'Association des maires de France, David Lisnard (LR) a été l'un des plus prompts à réagir parmi les présidents d'associations d'élus : « L'horreur, encore, frappe au cœur de l'école. L'horreur, encore islamiste, était fichée S. Insupportable. L'heure est au recueillement, au soutien des familles des victimes lâchement assassinées, aux enseignants, à Frédéric Leturque. L'heure doit aussi être celle du grand ménage. Enfin ».

À Orléans (Loiret), la plénière de clôture de la convention des intercommunalités de France attendait la Première ministre, Élisabeth Borne. À l'annonce de l'attaque, la séance a été interrompue et la cheffe du gouvernement a annulé sa visite. Le président (DVD) d'Intercommunalités de France, Sébastien Martin, s'est adressé aux élus : « Vous serez encore plus utiles demain, qu'hier et qu'aujourd'hui. Nos concitoyens auront encore plus besoin de votre sens de l'écoute, de votre sens de l'apaisement, d'être les élus de proximité qu'ils connaissent et qu'ils reconnaissent, qui sont capables de prendre leur peine comme ils sont capables d'accompagner leur projet, leur détermination à faire en sorte que nous vivions bien dans nos villes, nos villages, nos intercommunalités. »

Portant la voix de Régions de France, Carole Delga (PS) a également réagi : « L'attaque au couteau commise ce matin dans le lycée Gambetta, à Arras, nous plonge tous brutalement dans l'effroi et dans la tristesse. Nos pensées les plus émues entourent les victimes, leurs proches et leurs familles. Nous pensons aux agents de la Région Hauts-de-France et de l'Éducation nationale blessés dans leur chair et formons des vœux de rétablissement physique et moral. Tout doit être mis en œuvre pour assurer la totale sécurité aux abords et à l'intérieur de nos lycées ».

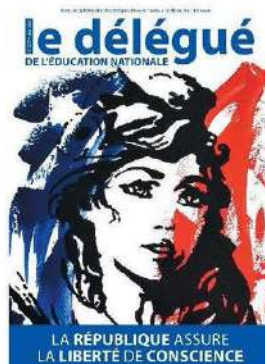
Le président (UDI) de Départements de France, François Sauvadet, a également déploré que « le terrorisme attaque une nouvelle fois notre République, son école et ses visages » et a dit condamner fermement cet « acte de barbarie ».

Comment protéger les établissements et les agents ?

Joint par La Gazette des Communes, Gil Avérous, maire (LR) de Châteauroux (Indre) et président de Villes de France, a de son côté témoigné être « horrifié par cet attentat ». Pour autant, il estime que face à une telle attaque, « nous avons aujourd'hui un arsenal législatif suffisant pour agir ».

D'après lui, ce sont bien les élus qui détiennent une partie des réponses : « Le maire, c'est le trait d'union entre le national et le local et c'est pour cela que nous réclamons d'être associés sur les questions de sécurité et de justice. Nous sommes déjà allés assez loin dans la sécurisation des écoles mais on peut toutefois aller plus loin sur la vidéoprotection aux abords des établissements scolaires ».

Rappelons aussi que le gouvernement a présenté en septembre dernier un [plan de protection des agents publics](#) face aux actes de violence des usagers. Doté d'une enveloppe de 1 million d'euros, il permettra notamment à l'employeur de porter plainte pour son agent en cas d'agression. Les procédures judiciaires seront aussi facilitées, les agents mieux formés et leurs proches davantage protégés. Ce plan prévoit surtout le déploiement d'actions de prévention par les forces de l'ordre et le renforcement des équipements de protection (boutons d'alerte, caméras de vidéosurveillance...).



L'École laïque fondée sur la fraternité nationale

Ferdinand Buisson, dans *La foi laïque*, en 1912, énonçait : « *La seule originalité de cette école, qui n'est à personne parce qu'elle est à tous, consiste à fonder l'éducation publique non plus sur le séparatisme confessionnel, mais sur la fraternité nationale* ». Cependant depuis plus d'un siècle, les responsables de l'enseignement catholique n'hésitaient pas à critiquer, cyniquement et sans charité, l'école laïque. Ainsi, l'Institut catholique de Paris, publiait, en 1925, ce livre : « *Où mène l'école sans Dieu* », déclinant ces chapitres : « *La marche ascendante de la Criminalité juvénile* », « *Décadence de l'enseignement public* », « *Les instituteurs sans foi, sans famille et sans patrie* », « *La faillite de la Morale laïque* », en vantant « *l'élan de la France en faveur de l'enseignement religieux* ». Aujourd'hui, ces critiques plus hypocrites du secrétaire général de l'enseignement catholique affirment sans sentence : « *l'éducation nationale, toujours en crise, doit tout faire pour vaincre ses lourdes pesanteurs* ».

Dénigrer le public, enfer de l'éducation pour alimenter le paradis du privé.

Ces dénigrements orchestrés portent leurs fruits jusqu'aux ministres. Ainsi Luc Châtel visitant un établissement catholique à la rentrée de septembre 2011 porte des accusations gratuites et globales afférentes au service public dont il a la charge : « *On me dit que ça va tellement mal dans l'enseignement public que les français seraient une majorité à mettre leurs enfants dans le privé. Je réponds que l'enseignement privé sous contrat fait partie du service public...* ». Sans les obligations afférentes !

Ces difficultés réelles ou supposées conditionnent l'opinion, et auprès d'elle l'enseignement catholique se construit une fausse image, aussi faussement idyllique que l'Éducation nationale est diminuée et diabolisée, et cela, à très bon compte. Recrutant une population scolaire choisie, ces écoles dites « libres » se posent en concurrentes du service public sans préciser qu'elles n'assurent pour leur part, au nom de leur « liberté » aucune des obligations dont s'acquittent scrupuleusement les établissements publics. Cependant ces écoles privées revendiquent sans pudeur une illégale parité de moyens qu'elle obtiennent bien au-delà de la décence pour une disparité d'obligations et une absence de contrôle administratif, financier et pédagogique comme le relève la Cour des Comptes dans son rapport du 1^{er} juin 2023. Ainsi, les membres de classes sociales les plus aisées, coupées du reste de la population, se sont ménagés un entre-soi scolaire mettant à mal l'égalité en éducation, le service public et la nécessaire mixité sociale voire la laïcité.

La fabrique de la peur

Quand on veut noyer son école publique on dit qu'elle génère harcèlement, violence et insécurité... qu'Emmanuel Davidenkoff qualifiait de « *fabrique de la peur* » dans son livre « *Comment la gauche a perdu l'école* ». Notre Fédération a mené une enquête sur ce sujet « *Violences et citoyenneté* » qu'il faut absolument traiter, sans vouloir ériger au rang de faits de société des faits divers certes parfois violents voire dramatiques que certains cherchent à instrumentaliser. Terminons ce propos avec Ferdinand Buisson, l'ouvrage cité au début : « *Le triomphe de l'esprit laïque, ce n'est pas de rivaliser de zèle avec l'esprit clérical pour initier prématurément les petits élèves de l'école primaire à des passions qui ne sont pas de leur âge. Ce n'est pas de les enrôler contre d'autres avec la même étroitesse et la même âpreté en sens inverse. C'est de réunir indistinctement les enfants de toutes les familles et de toutes les Églises pour leur faire commencer la vie dans une atmosphère de paix, de confiance et de sérénité.* ».

Eddy Khaldi

Après les meurtres de Samuel Paty et Dominique Bernard, comment préserver l'école des intégriste ?

Marie-Estelle Pech- Marianne – 19 octobre 2023

Quatre enseignants sur cinq ressentent de l'appréhension face aux conflits liés aux convictions religieuses de certains élèves. Manque de soutien chronique de l'institution, politique « en forme d'accordéon » sur la laïcité et questions de sécurité insolubles se conjuguent dans cet état de fait qui dépasse le cadre des établissements scolaires.

« Les homosexuels ? Ce sont des animaux » a entendu en septembre Barbara, 55 ans, professeure de français d'une classe de cinquième dans un collège public des Hauts-de-Seine. « Je préfère ne pas raconter ce que j'ai déjà pu lire sur les juifs dans certains devoirs mais c'était antisémite. Je n'ai pas peur, car, pour l'essentiel, il s'agit de provocations stupides d'enfants perroquets. En discutant, on parvient à leur faire entendre raison. Cependant, depuis l'assassinat de Samuel Paty, je suis davantage sur mes gardes. Je ne dis jamais : "Tu écris comme un cochon", par exemple. Un conflit même anodin peut dégénérer, j'en ai désormais conscience. »

Elle n'est pas la seule. Près de six professeurs sur dix déclarent avoir connu au moins une contestation de cours dans leur carrière, dont la moitié depuis... septembre 2021, selon des études de l'Ifop. Et l'enseignement primaire n'est pas épargné, puisqu'un quart des instits en signalent également. Égalité femmes-hommes, mixité, laïcité, liberté d'orientation sexuelle sont particulièrement vilipendées. Les professeurs d'histoire-géo sont les plus concernés, suivis par ceux des sciences de la vie et de la Terre (SVT) et ceux d'éducation physique et sportive (EPS).

Certains enseignants en viennent à sombrer dans une forme de démission silencieuse, notamment dans les établissements d'éducation prioritaire, en première ligne face aux contestations religieuses. *« Dans ce contexte de combat culturel résume François Kraus, directeur des études politiques de l'Ifop, les espaces de relégation que constituent les zones d'éducation prioritaire forment plus que jamais une ligne de front où l'école nous apparaît comme une ligne Maginot qui prend l'eau. »*

C'est cette école que Jean-Pierre Obin, ancien inspecteur général de l'Éducation nationale, décrit cruellement dans son dernier livre *Les profs ont peur* (L'Observatoire, octobre 2023). Parce qu'ils sont les plus nombreux dans ces quartiers sensibles, les jeunes professeurs sont les plus exposés et les plus démunis. Les premiers à s'autocensurer et à s'affranchir des règles de la laïcité, aussi. Certains sont passés par des universités de sciences humaines où l'on aime à *« fracturer le pays entre racisés et non-racisés dissenter sur le décolonialisme, etc. On récolte ce qu'on a semé. L'Éducation doit reprendre la main sur la formation de ses personnels »* assène-t-il. Lorsqu'il travaillait, en 2004, sur son rapport concernant les atteintes à la laïcité, *« les profs n'étaient pas effrayés. C'est le cas aujourd'hui. Désormais, tous sont sur leurs gardes »*.

« ON A PERDU DU TEMPS »

« Nous n'avons pas pris la mesure du problème, observe Alain Seksig, inspecteur d'académie honoraire et membre du Conseil des sages de la laïcité. On a préféré croire, au sein du ministère et sans doute dans la société tout entière, que les atteintes à la laïcité et les contestations d'enseignements étaient marginales alors qu'elles sont massives. Je n'incrimine pas tel ou tel ministre mais le réflexe du "pas de vague" de l'institution. Quand les abayas apparaissent en 2010-2011 dans les établissements scolaires, au sein de l'académie de Créteil, on décide qu'il s'agit de tenues culturelles et non religieuses. Et on fustige les chefs d'établissement qui avaient commencé à les interdire... »

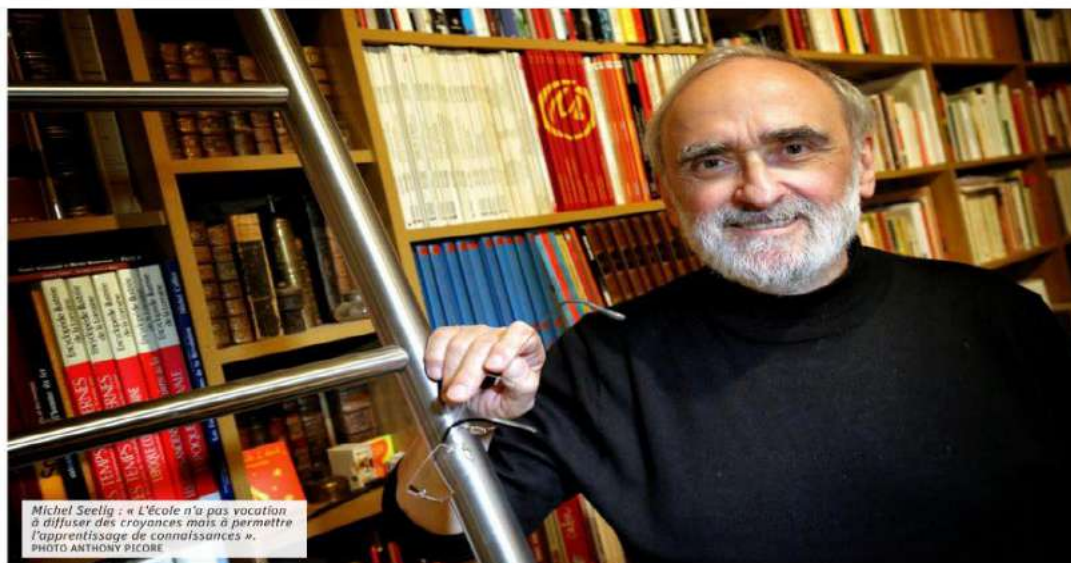
Certes, on ne peut pas demander à l'école française d'éradiquer l'islamisme. Mais plus des trois quarts des enseignants interrogés par l'Ifop estiment que « *le ministère de l'Éducation nationale n'a pas tiré les enseignements de l'assassinat de Samuel Paty* ». Si les profs « *ont peur* » c'est parce qu'ils ne se sentent pas toujours soutenus ni protégés. Dans l'affaire Paty, l'administration de l'Éducation nationale a fauté, estime le chef d'établissement Patrice Romain dans son livre *Omerta dans l'Éducation nationale* (Le Cherche Midi, septembre 2023). « *La haute administration se défait régulièrement de ses responsabilités. [...] J'attends avec impatience le procès concernant la plainte que la famille du professeur décapité a déposée contre l'administration* » écrit-il. Plainte qui a donné lieu à une enquête ouverte à Paris pour non-assistance à personne en péril.

On ne peut cependant pas dire que rien n'a changé, ces dernières années. Les atteintes à la laïcité remontent de façon plus systématique. « *Jean-Michel Blanquer a développé des équipes mobiles "laïcité et valeurs de la République". J'ai pu récemment constater, au cours de réunions avec elles, à quel point ces personnes étaient investies et bien plus conscientes qu'il y a trois ans* » note Alain Seksig, qui salue aussi les formations sur la laïcité dispensées aux enseignants et aux personnels de l'Éducation nationale. « *Mais la réalité, c'est qu'on a perdu beaucoup de temps entre 2004 et 2015. Il ne s'est pas passé grand-chose. La ministre Najat Vallaud-Belkacem avait mis en place des formations en 2015 mais c'était resté embryonnaire. Le rythme de formation de trois demi-journées voulu par Jean-Michel Blanquer a été fortement ralenti sous Pap Ndiaye* » souligne pour sa part Jean-Pierre Obin, qui critique la politique d'Emmanuel Macron « *en forme d'accordéon* » sur la laïcité : « *On est passé d'un ministre droit dans ses convictions, Blanquer, à un ministre aux idées confuses, Ndiaye. Nous avons désormais Gabriel Attal qui semble plus ferme.* »

TROP PEU DE PERSONNELS

« *Nos collègues ont le sentiment de ne pas être assez bien formés aux questions de laïcité* confirme Élisabeth Allain-Moreno, secrétaire générale SE-Unsa. *Ce qui n'est pas non plus à la hauteur, c'est le nombre de personnels pour dialoguer avec les familles. On n'a pas assez de psychologues, de professionnels de santé. Ils nous aident pourtant beaucoup quand il faut détecter ou confirmer une dangerosité. Enfin, nous ne sommes pas aidés par le discours politique qui a trop tendance à opposer les professeurs et les familles par exemple. L'école a besoin de calme, de sérénité, d'être moins instrumentalisée* » insiste-t-elle.

Néanmoins, ce qui se joue à l'extérieur de l'école pèse considérablement, notent les syndicats. « *À Arras, il y a eu des signalements du collège et du lycée concernant des violences et des atteintes à la laïcité commises par Mohammed Mogouchkov. Et il y a eu des sanctions. Une assistante sociale avait aussi été saisie. L'enquête administrative le dira, mais j'ai l'impression que l'Éducation nationale a fait sa part du travail* » estime Sophie Vénétitay, une des responsables du Snes, premier syndicat d'enseignants du second degré. Selon elle, « *la question de la sécurité doit aussi être posée : comment fait-on à l'entrée des établissements ? Les collèges ne sont pas des bunker* ». Élisabeth Allain-Moreno s'interroge : « *Les portiques et les caméras, on n'est pas forcément contre. Mais le problème est surtout humain. Y a-t-il quelqu'un derrière pour contrôler et intervenir ? Le plus souvent, non.* »



LAÏCITÉ : « IL N'Y A PAS DE GENTILLE LOI PERMETTANT DE FAIRE CE QU'ON VEUT »

Michel Seelig – Le Républicain Lorrain – 20 octobre 2023

Trois ans après Samuel Paty, un autre professeur, Dominique Bernard, a été victime d'un terroriste islamiste. Comment réagit l'enseignant que vous avez été ?

« Difficile de ne pas y voir la détermination des intégrismes religieux, en l'espèce islamiste, de faire de l'école une cible prioritaire. Ils ne supportent pas qu'elle permette à chaque élève de s'émanciper de son déterminisme social ou culturel. L'école n'a pas vocation à diffuser des croyances mais à permettre l'apprentissage de connaissances. Voilà pourquoi, après des années d'abandon, il faut réformer la formation à la laïcité. »

Approuvez-vous l'interdiction du gami et de l'abaya à l'école ?

« Tout à fait. Comme l'a confirmé le Conseil d'État, il s'agit de l'application de la loi de 2004 qui interdit le port des signes religieux à l'école. Les opposants à cette interdiction objectent qu'il ne s'agit pas d'une tenue religieuse. La circulaire de 2004 spécifie bien les choses : les signes et tenues interdits sont ceux dont le port conduit à se faire immédiatement reconnaître par son appartenance religieuse. Ça n'est pas parce qu'elle n'est pas prescrite que cette tenue ne constitue pas le marqueur à une appartenance religieuse. »

La polémique sur l'abaya fournit aux détracteurs de la loi de 2004 un nouveau levier, considérant qu'il faut s'en tenir à la loi de 1905 de séparation des églises et de l'État.

« Relisons la loi de 1905 : "La République assure le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public". Suivent les restrictions que le législateur estimait alors nécessaire. Cette loi comportait une police des cultes comprenant déjà des contraintes. Elle n'est pas la gentille loi permettant à chacun de faire ce qu'il veut. Certes, les propositions de Maurice Allard (député socialiste 1860-1942) consistant à interdire toute expression religieuse dans l'espace public, notamment les soutanes des prêtres, ont été rejetées. Mais nous sommes aujourd'hui dans une situation très différente où une partie de la population revendique son appartenance religieuse. Il est donc difficile de s'en tenir aux interdictions de 1905, sans considérer les évolutions actuelles. Et c'est pourquoi la loi de 2004 a mis fin à quinze ans d'errements politiques et juridiques suite à l'affaire des foulards de Creil. Errements que l'on risquait de revivre avec l'abaya. »

L'entrisme islamiste est-il la seule menace religieuse qui pèse sur la République ?

« C'est la principale, mais il en existe d'autres. Comme Civitas qui fait l'objet d'une procédure de dissolution. Il y a d'ailleurs une alliance objective entre les uns et les autres. Alain Escada, le patron de Civitas, vit en Belgique où il manifeste régulièrement aux côtés d'islamistes contre certains programmes scolaires. »

L'accusation systématique d'islamophobie n'est-elle pas autre chose qu'une manière de jeter

l'anathème sur ceux qui critiquent l'Islam en tant que religion ?

« Tout à fait, Charb l'avait écrit. Toute critique de la religion et toute mesure visant à limiter leur emprise dans des espaces que la République estime devoir "sanctuariser" sont automatiquement considérées comme islamophobes. Chacun est libre de critiquer, attaquer ou caricaturer une idéologie ou une religion. En revanche, on n'a pas le droit de traiter d'idiots les gens au prétexte qu'ils pratiquent une religion. La critique oui, l'attaque des personnes jamais. Or, systématiquement les intégristes assimilent toutes critiques de leur croyance à une atteinte à leur identité. »

Vous qui êtes partisan de la suppression du concordat en Alsace-Moselle, considérez-vous qu'il offre un argument aux fondamentalistes ?

« Bien sûr. Les 17 articles du concordat, dont la moitié est obsolète, ne traitent que de manière très générale des relations entre la République française et le Vatican. Il y a le concordat et tout ce qu'on y rattache artificiellement, comme l'enseignement religieux à l'école, les facultés de théologie etc.... Ces privilèges ont été à l'époque attribués à quatre cultes (catholique, juif, luthérien et calviniste), dont deux ont depuis fusionné. Comment aujourd'hui justifier les privilèges aux uns, dont le salariat des ministres du culte, et pas aux autres ? »

PROPOS RECUEILLIS
PAR XAVIER BROUET

« Je n'en ai rien à foutre des nounours et des bougies »

Iannis Roder

Propos recueillis par Marie-Estelle Pech – Marianne 18 octobre 2023

Iannis Roder, professeur agrégé d'histoire dans un collège de Seine-Saint-Denis et membre du Conseil des sages de la laïcité au ministère de l'Éducation nationale, en appelle à un sursaut politique.

Marianne : Dans quel état d'esprit sont désormais vos collègues enseignants ?

Iannis Roder : En 2020, certains professeurs pouvaient se mettre à distance de l'assassinat de Samuel Paty, considéré que cela les concernait de loin. Il y avait parfois débat dans les établissements scolaires : ce dernier avait-il eu raison ou non de montrer ces caricatures ? Certains n'hésitaient pas à dire « *qu'il n'aurait jamais dû faire ce cours-là* » ou qu'il avait « *choqué les élèves* », vous imaginez la psychose, aujourd'hui, chez les enseignants ? Évidemment qu'ils ont peur et qu'ils vont avoir peur. Ils se disent que ça peut leur arriver aussi. Ce professeur n'a été frappé, comme ses collègues, que parce qu'il représentait l'Éducation nationale. N'importe lequel d'entre eux aurait pu être tué.

Ce jeune homme qui a tué un professeur à Arras cherchait un professeur d'histoire, selon plusieurs témoignages. Forcément, on pense à Samuel Paty, lui aussi professeur d'histoire...

Bien sûr. L'attentat a été programmé le 13 octobre, à trois jours de l'anniversaire de la mort de Samuel Paty, le 16 octobre 2020. Ce n'est sans doute pas un hasard qu'un professeur d'histoire ait, semble-t-il, été recherché, ciblé... Car c'est celui qui fait de l'enseignement moral et civique et qui va le plus parler de laïcité, de liberté d'expression. J'ai l'impression d'une continuité. On a déjà vécu ce moment de transition entre, d'une part, l'Hyper Cacher et Charlie Hebdo, en janvier 2015 ; d'autre part, le Bataclan, en novembre 2015. La cible était précise début janvier 2015 : des juifs et des journalistes. En novembre, il s'agissait de personnes frappées de manière indistincte dans une salle de concerts, devant un stade de football. Ce professeur de lettres, a priori, a été frappé uniquement parce qu'il s'est interposé pour protéger des élèves. Il représente simplement l'école. Rien ne lui était reproché, aucun acte, alors que Samuel Paty, en 2020, avait été assassiné pour avoir montré des caricatures. Cette attaque terroriste s'en prend encore et toujours à l'école, mais elle a changé de nature.

A-t-on tiré les leçons de ce qui s'est passé depuis les attentats de 2015 et l'assassinat de Samuel Paty, en 2020 ?

Manifestement non, puisque, pour certains, en France, on ne peut pas parler de terrorisme lorsque des enfants se font assassiner en Israël, par exemple. Peut-on aujourd'hui enfin parler d'islamisme sans qu'on nous dise que nous stigmatisons l'ensemble de la communauté musulmane ? Bien sûr, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer avait lancé un grand plan laïcité en 2017, réorganisé à juste titre la formation des enseignants. Ses successeurs ont poursuivi. Mais ici, il s'agit avant tout d'un problème politique et policier, d'un problème de renseignement et de justice. J'ai participé en 2002 à la rédaction des Territoires perdus de la République (Fayard). Je suis fatigué. Vingt ans plus tard, rien n'a fondamentalement changé. Et, surtout, malheureusement, on oublie tout très vite : entre deux attentats, entre deux profs assassinés, on fait comme si tout allait bien.

Comment l'Éducation nationale doit-elle réagir ?

Nous devons bien entendu laisser les établissements ouverts et enseigner. Je vais continuer mon travail. Les minutes de silence m'insupportent : j'en ai trop vécu. Je n'en ai rien à faire des nounours et des bougies. Ras le bol des victimes qui écrivent des « vous n'aurez pas ma haine ». Les pacifistes peuvent croire qu'on peut neutraliser la haine par l'amour et la

fraternité. Du moment que nous ne voulons pas d'ennemis, nous n'en aurons pas, pensent-ils. Ils font erreur. Selon la formule forte du philosophe Julien Freund, « c'est l'ennemi qui vous désigne. Et s'il veut que vous soyez son ennemi, vous pouvez lui faire les plus belles protestations d'amitié. Du moment qu'il veut que vous soyez son ennemi, vous l'êtes ». Les hommages aux uns et aux autres, c'est bien, même si cela paraît parfois dérisoire. Je veux surtout qu'on analyse ce phénomène politique en profondeur. On ne l'a pas fait jusque-là. Beaucoup restent sur l'émotion et ne tirent pas les leçons de ces attentats. D'aucuns s'enferment dans une forme de paresse intellectuelle, en affirmant par exemple que la situation sociale difficile des assassins expliquerait leurs actes.



Islamisme dans le sport : "On laisse 11 000 personnes s'entraîner dans un environnement séparatiste alors qu'une loi en France l'interdit", dénonce un ex-gendarme

Interview de Médéric Chapitoux – France Info – 25 octobre 2023

Aujourd'hui docteur en sociologie, Médéric Chapitoux demande que la loi de 2004 interdisant les signes religieux ostentatoires dans l'Éducation nationale soit élargie au domaine du sport. 127 associations sportives sont aujourd'hui identifiées par les autorités comme ayant une relation avec une mouvance séparatiste.

*"On laisse 11 000 personnes s'entraîner dans un environnement séparatiste alors qu'on a une loi en France qui l'interdit", a dénoncé en exclusivité mercredi 25 octobre sur franceinfo Médéric Chapitoux, ancien gendarme, fonctionnaire du ministère des Sports, docteur en sociologie, et auteur du livre *Quand l'islamisme pénètre le sport* qui paraît aux Presses Universitaires de France (PUF). 127 associations sportives sont aujourd'hui identifiées par les autorités comme ayant une relation avec une mouvance séparatiste. Le football et les sports de combat sont particulièrement touchés par le phénomène.*

Médéric Chapitoux demande que la loi de 2004 interdisant les signes religieux ostentatoires dans l'Éducation nationale soit élargie au domaine du sport. *"Ça permettrait aux dirigeants des clubs de sport d'avoir une base légale sur laquelle s'appuyer",* explique-t-il. Aujourd'hui, des clubs de football demandent *"qu'on leur mette à disposition un vestiaire pour pouvoir faire la prière avant le match",* a-t-il cité comme exemple.

franceinfo : Concrètement quand vous dites "l'islamisme pénètre le sport", de quoi il s'agit exactement ?

Médéric Chapitoux : L'islamisme, c'est tout ce qui va en contradiction avec les règles du sport et le principe de neutralité dans le champ du sport. Ça va être de la permissivité, c'est-à-dire des gens qui vont s'autoriser le port du voile, par exemple, sur un terrain de sport. Ça a été aujourd'hui contesté devant les tribunaux et les tribunaux ont donné raison au gouvernement français. Ça va être des gens qui vont être dans le communautarisme. On ne se regroupe qu'entr coreligionnaires dans un club de sport, les autres n'ont pas le droit d'y venir. On bascule dans le séparatisme. Enfin, la radicalisation. Ça dépend des services de renseignement qui vont ficher les personnes au Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste, comme on l'entend depuis l'attentat du professeur d'Arras.

Le football et les sports de combat sont particulièrement touchés. Pourquoi, selon vous ?

Ce n'est pas nouveau. On a les premières apparitions de cette identification depuis 2010. En 2011, le Conseil de l'Europe avait alerté sur ces disciplines l'ensemble des pays européens. J'ai recueilli les notes des services de renseignement qui ont montré qu'il y avait vraiment une porosité à l'intérieur de ces deux disciplines. Pourquoi ? Parce que le sport est un formidable espace de socialisation. On ne peut que s'en réjouir. Mais il y a parfois des déviances. On l'a vu avec les violences sexuelles, on le voit avec le dopage et là, on le voit avec l'entrisme islamiste.

"Le football étant pratiqué par énormément de personnes, c'est un moyen de recrutement. Par contre, dans les sports de combat, on est sur une version utilitariste, c'est-à-dire qu'on veut se préparer au combat."

On a des documents des groupes terroristes à travers le monde qui sont publiés sur la toile, qui expliquent qu'il faut aller dans des clubs de sport de combat pour se préparer à terme au jihad.

Des clubs de boxe en France servent de lieux de recrutement pour les jihadistes ?

Aujourd'hui, on peut le confirmer pour de la radicalisation idéologique. Un responsable des services de renseignement en France a dit, lors d'un entretien très documenté dans le cadre de ma thèse, que quasiment tous les auteurs des attentats terroristes en France et en Europe étaient passés par des clubs de sport de combat. Mais c'est pertinent puisque, techniquement parlant, ils cherchent à affronter les forces de l'ordre. Donc autant faire des sports de combat plutôt que de la danse classique.

Vous dites que le principe des prières avant le match de football finit parfois par s'institutionnaliser. Vous avez des exemples concrets ?

Dans des championnats, aujourd'hui, des clubs demandent, lors de déplacements, qu'on leur mette à disposition, un vestiaire pour pouvoir faire la prière avant le match. On a même deux éducateurs qui nous disent qu'aujourd'hui, la prière est complètement intégrée à la préparation d'avant-match.

En quoi c'est problématique de prier dans les vestiaires avant un match ?

C'est une vraie question. Ce n'est pas une opposition. C'est de la permissivité. À quel moment on sort du cadre républicain. C'est un espace de neutralité. Le vestiaire fait partie du jeu. Un arbitre de football a le droit de mettre un carton jaune ou rouge dans le vestiaire pour des propos divers et variés. C'est dans l'espace du jeu. Et dans l'espace du jeu, on ne prie pas. Dès qu'on commence à faire une prière collective, ça peut poser des questions. Je viens des sports de combat. Si on doit prier avant de monter sur un ring parce qu'on a besoin de ça, on ne va pas l'interdire. C'est normal. On met en jeu son corps, on met en jeu plein de choses. Certains éducateurs nous disent que la religion fait partie de la performance sportive et ça doit s'entendre. Ça ne signifie pas que toutes les personnes qui vont faire une prière vont devenir des terroristes demain. Ce n'est absolument pas le propos. C'est de dire : 'attention, il y a une graduation'. Il faut être capable d'identifier ces graduations. Dans la très grande majorité des cas, ça se passe très bien. Qu'est-ce qu'on fait quand ça se passe moins bien ? C'est là où il faut intervenir et c'est là où il y a peut-être un sujet de discussion.

127 associations sportives sont aujourd'hui identifiées comme ayant une relation avec une mouvance séparatiste. Par rapport aux 360 000 structures déclarées, finalement ce n'est pas un phénomène massif. Fallait-il en faire un livre ?

C'est une très bonne remarque. Ce sont les chiffres du gouvernement. On ne peut que se réjouir que ça représente 0,07% des associations sportives. Quand on le dit comme ça, je vous rejoins, il n'y a pas besoin d'en faire un livre. Mais si je vous dis que si on ramène ce chiffre en valeur réelle, ça représente 11 000 personnes qu'on laisse s'entraîner dans un environnement séparatiste alors qu'on a une loi en France qui l'interdit. La loi séparatisme (2021) est écrite, maintenant il faut l'appliquer.

La loi de 2004 pour l'Éducation nationale interdit les signes religieux ostentatoires. Faudrait-il l'appliquer dans le sport ?

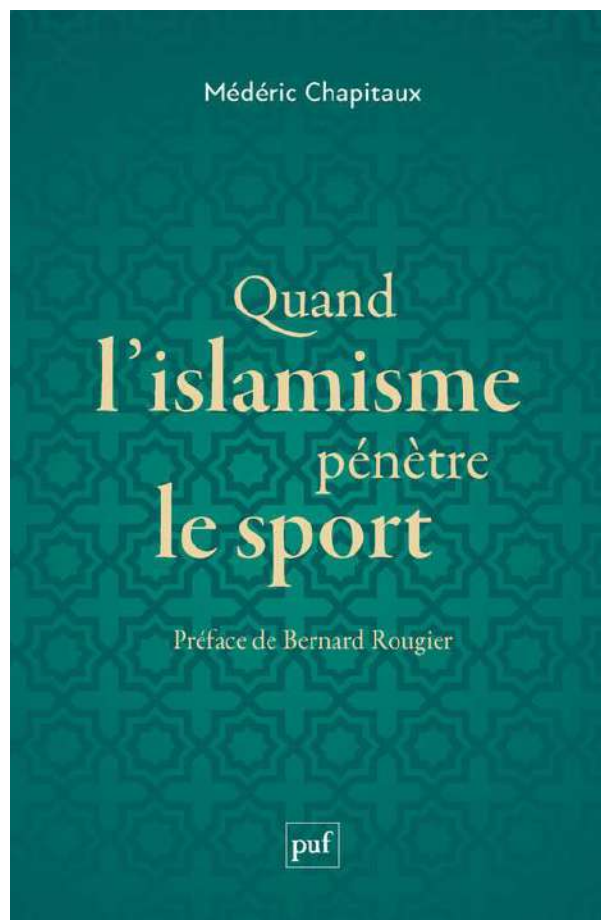
Je suis pour la cohérence pédagogique et républicaine. On ne peut pas dire que le sport est un vecteur d'éducation si on n'applique pas les mêmes directives et les mêmes consignes que le ministère de l'Éducation nationale. Techniquement parlant, une loi de 2004 étendue aux services sportifs permettrait aux dirigeants des clubs de sport d'avoir une base légale sur laquelle s'appuyer pour pouvoir avancer. Deuxième élément qui est incontournable pour moi : imaginez qu'aujourd'hui des éducateurs sportifs peuvent être fichés au plus haut niveau et être en face à face pédagogique avec nos enfants puisque la radicalisation n'est pas illégale.

Ce sont les encadrants qui font du prosélytisme ?

Bien évidemment. Imaginez un éducateur sportif qui va être repéré par le renseignement. Il va être fiché le matin dans un groupe d'évaluation départemental (Dispositif territorial de prévention de la radicalisation) dans une réunion avec un préfet de département. Tout ce qui est plus normal, ça arrive tous les jours. Il est donc fiché par le renseignement. À 14 heures, ce même éducateur a obtenu son diplôme d'État d'éducateur sportif, de football par exemple. Alors qu'il est fiché, l'après-midi, le même préfet va pouvoir lui délivrer une carte bleu blanc rouge pour être éducateur sportif dans tous les lieux puisqu'on ne peut pas l'interdire d'exercer. Il y a une dichotomie qui frôle l'absurdité. Il faut impérativement remettre un peu de cohérence pédagogique dans tout ça.

Interview de Médéric Chapitoux – lien avec France Info

https://www.francetvinfo.fr/societe/religion/religion-laicite/grand-entretien-islamisme-dans-le-sport-on-laisse-11-000-personnes-s-entraîner-dans-un-environnement-separatiste-alors-que-une-loi-en-france-l-interdit-denonce-un-ex-gendarme_6143685.html#xtor=CS2-765-%5Bshare%5D-



Jihad, mensonges et vidéos

Entretien avec Hugo Micheron par David Medioni – Franc-Tireur – 25 octobre 2023

Enseignant à Sciences-Po et auteur de plusieurs ouvrages consacrés au jihadisme, Hugo Micheron analyse la puissance de cette idéologie qui gangrène l'Europe, et dont le terrorisme n'est qu'un des moyens d'action. Pour Franc-Tireur, il explique en quoi ce combat grâce à l'innovation et à une véritable souveraineté numérique, capable de tenir tête aux agents islamistes.

Franc-Tireur. Dominique Bernard a été tué presque trois ans jour pour jour après Samuel Paty. Quelle est la spécificité de cette nouvelle attaque ?

HUGO MICHERON.

Ces deux assassinats sont similaires dans la forme et participent de la volonté du Jihad européen de saper toujours plus le socle de la République française qu'incarne l'école. La radicalisation de l'assaillant de Dominique Bernard s'est déroulée dans le cercle privé avec plusieurs membres de la famille impliqués dans cette mouvance, et un frère incarcéré pour association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste.

La différence entre les deux événements tient d'abord dans le fait que l'assassinat de Dominique Bernard est un acte mimétique. Son tueur a voulu « faire une Samuel Paty », comme le dit l'expression consacrée qui fait florès sur les réseaux sociaux. Il cherchait d'ailleurs un professeur d'histoire. De plus, cette différence s'inscrit dans un contexte international qui s'est transformé pour donner davantage de force encore à l'envie jihadiste : retour des talibans en 2021 en Afghanistan avec dans leur sillage la réactivation de Daech, le départ de la France du Sahel créant un appel d'air important pour grossir les troupes du Jihad, et bien sûr le Moyen-Orient, où la question de l'Irak n'est pas réglée et où le Hamas vient d'attaquer Israël. Tous ces éléments sont autant de leviers de recrutement pour les prédicateurs du Jihad international. La dernière chose qui diffère se situe dans l'attitude des terroristes. Celui qui a tué Samuel Paty voulait mourir, pas l'assassin de Dominique Bernard.

Qu'est-ce que cela signifie ?

Cela peut vouloir dire que d'autres attaques via un réseau secondaire auraient pu ou pourraient avoir lieu, ou que le passage à l'acte ne vient pas uniquement d'une pulsion suicidaire et est profondément mûri. Toutefois, cela symbolise aussi le fait que l'organisation derrière l'opération est moins importante, et que nous n'assistons pas encore à un retour de ce que j'appelle les « marées hautes » du jihadisme. Il n'existe pas de jihadisme par intermittence. Le jihadisme fonctionne par moments de flux et de reflux, mais sa mécanique ne s'arrête pas puisqu'elle s'inscrit dans une dimension historique et un temps long. Ce que je veux dire, c'est que le jihadisme, ce n'est pas seulement des attentats qui nous tombent dessus, c'est un processus, une construction, une idéologie qui embrasse toutes les dimensions du monde.

Vous faites partie des chercheurs et des essayistes qui considèrent que le jihadisme utilise le terrorisme comme mode opératoire pour faire croître ses adeptes. Ce n'est pas qu'un mode opératoire, mais une idéologie...

Analyser le jihadisme comme une idéologie – ce qu'il est – permet d'en comprendre la force et la capacité de nuisance. Si l'on dézoome, on s'aperçoit qu'en à peine trente ans, alors qu'elle est née en Afghanistan et qu'elle est longtemps restée marginale, cette idéologie a convaincu plusieurs milliers d'Européens (environ 6 000) de partir faire la guerre en Syrie. Et a connu une diffusion puissante et massive.

Comment expliquer qu'une idéologie si extrémiste puisse recruter dans des sociétés démocratiques ?

La clé se trouve dans le « désaveu », ce concept salafiste véritablement théorisé au XIXe siècle en Arabie saoudite, traduit pour la première fois en anglais par Omar Bakri, un des émirs du « Londonistan » [*l'expression désigne le réseau d'islamistes radicaux réfugiés à Londres, ndlr*]. Schématiquement, ce concept consiste à dire aux fidèles musulmans qu'ils ne peuvent pas être à la fois musulmans et citoyens du pays dans lequel ils vivent. En forgeant cette idée, Bakri et ceux qui l'ont reprise placent les musulmans dans une identité insoluble et leur intiment « l'ordre » d'être dans une appartenance totale vis-à-vis de leur croyance. Le but est de créer des zones de tension partout. Ce mantra pourrait se résumer ainsi : « Tu ne peux pas aimer Dieu si tu ne détestes pas ceux qui ne l'aiment pas. »

Daech parle ainsi à ses recrues...

Oui. Depuis les cercles restreints du Londonistan, ce concept s'est diffusé dans les milieux jihadistes au point d'être l'une des pierres angulaires de la propagande de Daech. Il permet de saisir le rapport que cette idéologie entretient avec les démocraties. Les groupements jihadistes sont des organisations profondément politiques. Ils sont implantés en Europe, connaissent les failles de nos systèmes et s'y nichent. Nous devons absolument penser ce phénomène. Le terrorisme constitue l'un des moyens d'action, un outil pour susciter l'état de sidération qui permet de recruter, et de rendre les démocraties plus vulnérables.

Continuons de cerner cette idéologie. Quels sont ses moyens d'action ? Dans votre livre, vous insistez sur ce que vous nommez les « machines de prédication ». Qu'entendez-vous par là ?

Les « machines de prédication » ou, pour être encore plus clair, ces « entreprises de prédication » constituent le cœur de la force et du mouvement du jihadisme. Cette idéologie a prospéré grâce à des modes d'action militants vieux comme le monde : des séminaires, des écoles, la distribution de tracts sur les marchés, etc. Mais l'amplification de l'adhésion à leurs thèses tient à deux facteurs essentiels. D'un côté, le développement d'Internet, qui permet de toucher des cibles plus larges, plus vastes et mondiales. De l'autre, des événements. Le 11-Septembre, qui a constitué l'acte de naissance du jihadisme mondial dans l'opinion publique, a été un vecteur colossal de mobilisation. Mais aussi la désastreuse intervention américaine en Irak, qui correspond au moment de l'accélération de la révolution digitale. L'approche en termes de « machines de prédication » permet de comprendre les limites aussi de l'approche antiterroriste. À savoir que si vous interpellez les terroristes, mais que les commandes des machines sont récupérées par les jeunes qu'ils ont formés, la dynamique se poursuit.

Lors des attaques terroristes du 7 octobre menées par le Hamas contre Israël, les terroristes ont filmé et diffusé, via des vidéos, leurs crimes partout dans le monde...

Oui, à l'ère numérique, les bourreaux filment leurs exactions. Le Hamas adopte ici la grammaire de Daech, qui se réjouit toujours de ses crimes. Ce qui est nouveau, c'est l'ampleur des images disponibles et diffusées grâce aux hashtags et aux canaux de distribution. Tout cela ne vise qu'un seul objectif : faire croître la peur et le sentiment de sidération, qui paralysent ou font agir dans la précipitation les démocraties. Dans cette stratégie de publication en direct des atrocités commises, il y a aussi la volonté de galvaniser les troupes ou les futures recrues. Les niveaux d'engagement de ces vidéos sont très élevés. Plus par exemple que dans le conflit entre la Russie et l'Ukraine. Cette viralisation est due non seulement à l'événement, mais aussi à cette nouvelle bataille qui a lieu dans l'espace informationnel où des acteurs voient un intérêt à l'implosion du débat démocratique européen.

L'école a, une nouvelle fois, été ciblée. Pourquoi ?

L'attaque de l'école de la République française constitue l'une des preuves supplémentaires de la vocation totalitaire et globale de l'idéologie jihadiste. Dans la mécanique du « désaveu », affaiblir l'école et l'Éducation nationale, c'est fragiliser le système honni. Le jihadisme s'inscrit dans une dynamique qui porte sur plusieurs générations. Il envisage l'école comme le point fort de la République et la considère comme un outil de propagande pour la démocratie et la République qu'il convient donc de combattre comme tel.

En demandant aux filles de porter le voile et l'abaya, par exemple ?

La question de l'abaya a été portée et alimentée par les réseaux fréristes [*les Frères musulmans, ndlr*] depuis au moins trois ou quatre ans. Leur offensive est pensée et claire. Leur volonté consiste à mettre sous tension l'école avec une stratégie limpide. Devant l'abaya, soit l'école ne réagit pas et alors cela s'apparente à un fait accompli qui peut se résumer ainsi : dans l'école de la République, il est possible de distinguer grâce à un vêtement les élèves sur la base de leur religion. Soit elle réagit et alors il s'agira de sauter sur l'occasion pour porter des accusations d'« islamophobie » afin de dénoncer une attaque massive de l'État contre les musulmans et de décrire la France comme un pays fasciste.

Cela ressemble à un piège...

C'est un piège. À moins de ne pas être intimidé et d'accepter que les valeurs fondamentales de la démocratie soient des valeurs profondément politiques et qu'il nous appartient de les défendre. En menant des combats politiques. Depuis la fin de la guerre froide, les démocraties pensent que l'histoire est terminée et que l'humanité tout entière va se rallier à l'idéal démocratique. Cela ne se passe pas ainsi. Les ennemis des démocraties rappellent en permanence qu'ils veulent détruire cette idée. Il appartient aux démocrates de renouer avec l'histoire, de revivifier les valeurs fondamentales de ce que l'on appelle le libéralisme politique, sinon ils seront balayés par l'histoire.

Les réseaux sociaux jouent un rôle crucial dans la radicalisation, comme caisse de résonance et moyen de convertir des esprits. Ne sont-ils pas traités avec désinvolture par les démocraties ?

L'accélération du jihadisme européen coïncide avec le développement des connexions haut débit aux alentours de 2004, puis de l'avènement des réseaux sociaux vers 2008-2009 et la démocratisation de l'accès à l'ensemble au tournant de 2010. À compter de cette période, les départs en Syrie deviennent de plus en plus importants. Or les réseaux sociaux constituent le premier vecteur de socialisation des 15-35 ans, qui sont les premiers à partir faire le Jihad. Ce constat terrible devrait conduire les démocraties, notamment européennes, à agir. L'Europe possède un espace numérique qui est 1,5 fois plus important que celui des États-Unis. Problème : elle ne dispose d'aucune souveraineté numérique algorithmique. Il s'agit ici de bien comprendre pourquoi cette souveraineté est cruciale.

Les algorithmes et la façon dont ils sont conçus s'inspirent de la conception de la liberté d'expression, et de la vision du monde de leurs créateurs. Le Vieux Continent ne détient aucun réseau social et *de facto* aucune souveraineté numérique.

En quoi est-ce si important ?

Tout simplement parce que la façon dont fonctionnent les algorithmes détermine les messages qui sont délivrés dans le champ démocratique et informationnel. Actuellement, le débat politique européen est potentiellement exposé à des ingérences étrangères qui souhaitent le polariser au maximum pour provoquer l'implosion. Le climat d'insurrection intellectuelle est boosté par les algorithmes des réseaux sociaux.

Comment riposter ?

Nous n'en sommes même plus à la riposte numérique, mais à devoir nous défendre. Nous sommes entrés dans un nouveau monde dans lequel l'espace informationnel qui assure la

pérennité des démocraties devient vulnérable. Dedans s'immiscent tous les ennemis de l'idée politique que représente la démocratie pour influencer sur les résultats des élections. La propagande jihadiste profite de cette déstabilisation organisée par les États ou les organisations semi-étatiques – concurrentes géopolitiquement des pays démocratiques – qui agissent grâce à des robots pour générer du contenu mensonger ou haineux de toute nature et en masse. L'objectif est de brouiller les débats dans les démocraties européennes en hystérisant les discussions et en radicalisant toutes les positions. Ça a été documenté à maintes reprises, la Chine, la Russie, l'Iran en profitent allègrement. Il y aura des dizaines de scrutins en Europe en 2024. Ces stratégies de désinformation de masse vont être employées à très grande échelle grâce aux nouveaux outils à disposition via l'intelligence artificielle générative, pour déstabiliser les démocraties... Par des États autoritaires qui ont tout le temps devant eux.

L'Europe et les démocraties ne peuvent-elles pas réguler ?

Il ne s'agit pas seulement de réguler, mais d'innover ! De créer des outils d'intelligence artificielle qui soient aussi performants que ChatGPT et surtout de s'en servir. Si l'espace informationnel devient saturé de *fake news* et de fausses rumeurs, en partie générées automatiquement par des robots et diffusées sur les réseaux sociaux francophones par des Russes, il faut peut-être que les démocraties s'équipent, elles aussi, ne serait-ce que pour contrebalancer le rapport de force. Cela suppose de s'emparer de cette nouvelle technologie pour créer des outils qui correspondent aux valeurs qu'elles défendent. De construire et de favoriser les ingénieurs de la démocratie plutôt que de s'en remettre uniquement à la régulation des réseaux sociaux américains, qui ne veulent rien entendre et qui continuent d'innover sur tous ces sujets. Pour le dire autrement, la question technologique n'est pas une question technique, mais une question politique. Elle doit être pensée comme telle.

Après l'assassinat de Samuel Paty, des politiques ont choisi de mener le combat numérique contre la radicalisation, notamment avec la création du fonds Marianne... Cela a été la curée... D'autres s'y risqueront-ils ?

Le problème du fonds Marianne porte sur une association, à laquelle s'en ajoute une qui n'a pas bien travaillé. Les autres ont obtenu le *satisfecit* de la commission d'enquête sénatoriale et de l'enquête administrative. Mais cela ne va pas encourager les futurs ministres ou préfets à mener des politiques audacieuses sur ces questions. Il faut être honnête : si le but est de conduire une politique ambitieuse sur ce sujet majeur de la guerre informationnelle et de l'influence de l'islamisme sur les réseaux sociaux, ce n'était pas 2,5 millions d'euros qu'il fallait octroyer, mais un milliard. Ça ne sert à rien de promettre la lune si c'est pour caler au premier dos-d'âne.

Que faut-il ? Plus de courage, de lucidité ?

Ce n'est pas à moi de répondre à cette question. Toutefois, il faudrait sortir d'une certaine naïveté consistant à penser que le jihadisme peut être éradiqué en deux mois. Les hommes et les femmes politiques qui le sous-entendent sont des menteurs et connaissent mal le sujet. Le jihadisme se construit depuis trente ans, n'importe quel processus ayant cette antériorité ne disparaît pas en un claquement de doigts... Ensuite, accepter de considérer le jihadisme comme une idéologie qui cible les fondements mêmes des systèmes politiques européens. Les démocraties sortiront du cycle stérile où à la colère après chaque attentat succède l'oubli dès que la menace diminue un peu, où l'hystérie des uns s'empale sur le déni des autres. *De facto*, elles en sortiront grandies.

Bio express

Hugo Micheron - Enseignant-chercheur en sciences politiques, sociologie et géopolitique, Hugo Micheron est l'auteur de Jihadisme français : quartiers, Syrie, prisons (2020) et du documentaire Djihad sur l'Europe (Arte). Il vient de publier La Colère et l'Oubli : les démocraties face au jihadisme européen, prix du livre de géopolitique 2023.

La FFvolley ajuste ses statuts sur le respect de la laïcité

L'Équipe – 30 octobre 2023

La FFvolley a clarifié, lors de sa dernière assemblée générale, ses statuts concernant l'interdiction de tenues manifestant une appartenance religieuse, sur fond de débats liés au port du hijab en compétition.

Comme annoncé par *L'Équipe* [le 19 octobre](#), la FFvolley a clarifié le préambule de ses statuts relatifs aux « *principes de laïcité et de neutralité* ». Cet ajustement réglementaire a été validé, à l'unanimité, lors de la dernière assemblée générale de l'instance, qui s'est déroulée le samedi 28 octobre à Rungis (Essonne).

Le nouveau texte, qui rappelle d'abord l'interdiction de toute « *discrimination* » ou de toute « *atteinte à la dignité d'une personne* », en raison notamment de son « *orientation sexuelle* » ou de son « *origine ethnique* », s'étend ensuite sur ce qui pourra faire l'objet de « *poursuites disciplinaires et/ou pénales* » pour les contrevenants, dans le cadre de « *compétitions ou de manifestations organisées par la FFvolley* ».

Ces interdictions concernent « *tout discours ou affichage à caractère politique, idéologique, religieux ou syndical* », « *tout port de signe ou tenue manifestant ostensiblement une appartenance politique, philosophique, religieuse ou syndicale* », « *tout acte de prosélytisme ou manœuvre de propagande* » et « *toute forme d'incivilité* ».

« Remarques » et « interrogations »

Cette modification statutaire intervient [alors que le basket](#) et le football connaissent des remous, au niveau amateur, sur la question de l'interdiction du port du hijab (voile islamique) en compétition. À la lecture de la brochure de présentation cette AG, on constate que c'est bien l'épineuse question du hijab sportif qui a prioritairement motivé ce rappel à l'ordre. « *La FFvolley a fait l'objet de plusieurs remarques/questionnements quant à la présence d'actrices du volley voilées lors de rencontres à l'occasion de Championnats* », est-il indiqué. Avec deux exemples : « *Décision d'un arbitre d'interdire à une jeune fille de participer voilée à une rencontre de Coupe de France M18* » et « *Interrogations quant à la tenue de l'entraîneur féminine d'une équipe, "la tête recouverte d'un foulard ne laissant apparaître que son visage"* ».

« *Chez nous, le phénomène est extrêmement minime par rapport à ce qu'on peut entendre dans le basket, nous expliquait récemment le président de la FFvolley, Éric Tanguy. Mais voyant que ça existe dans d'autres sports, on a pris les devants en clarifiant la situation, pour éviter que nos arbitres se retrouvent face à des difficultés.* »



"Pourquoi l'histoire est devenue la discipline la plus honnie des fanatiques religieux"

Laurent Binet (écrivain) - nouvelobs.com , 16 oct. 23

"Bien sûr, il y a Galilée. Pendant longtemps, on a pu croire que, de tous les savoirs, c'était la science qui incarnait pour la religion l'ennemi numéro un, parce que les sciences dures n'en finissaient pas de contredire implacablement les fables de l'Église. Astronomie : non, la Terre n'est pas au centre de l'univers. Biologie : non, l'homme ne descend pas d'Adam et Eve. Chimie : non, la silhouette du corps du Christ n'a pas pu s'imprimer sur le Saint-Suaire puisque le drap date en réalité du XIVe siècle, etc.

L'islam est-il, comme on le raconte parfois, historiquement plus ouvert à la science que ne l'a été le christianisme ? En tout cas, le terroriste islamiste qui a assassiné Dominique Bernard à Arras ne cherchait pas à tuer un prof de maths. Il a tué un prof de lettres. Mais d'après le témoignage du prof de philo qui a assisté à la scène, il cherchait un prof d'histoire. Pourquoi cibler cette matière précisément ?

La réponse la plus simple est que Samuel Paty était prof d'histoire, et que le jeune assassin cherchait sans doute à inscrire son geste dans la continuité de ce premier meurtre. Mais elle n'est peut-être pas suffisante. Il y a vraisemblablement une raison, évidente au fond (même si elle n'a pas été forcément conscientisée par les très jeunes auteurs de ces deux proficides, pour laquelle, plus que la science, plus que la philosophie, plus que la littérature et ses impertinences, l'histoire est devenue la discipline la plus honnie des fanatiques religieux.

C'est que l'histoire inscrit l'homme dans le temps. Or, l'idée même de Dieu s'accommode très mal de toute temporalité. Où était Allah avant le VIIe siècle ? Qu'attendait Dieu pour envoyer son fils sur Terre pendant les 3 000 ou les 300 000 ans qui l'ont précédé ? Pourquoi Yahvé ressemble-t-il autant à certaines divinités égyptiennes, sinon parce qu'il n'en était au départ qu'une déclinaison parmi d'autres ? En d'autres termes : pourquoi avoir autant tardé à se manifester, au lieu de s'imposer dès l'aube des temps, avec la force de l'évidence, à toute l'humanité ?

Pourquoi Dieu tout-puissant aurait-il toléré ces siècles, ces millénaires de paganisme débridé, sinon parce qu'il n'avait pas encore été inventé ? Et voilà le danger de l'histoire. L'histoire révèle Dieu pour ce qu'il est : une création humaine, souvent même assez précisément datée dans le temps. L'histoire des religions recense des milliers, des dizaines de milliers de dieux divers et variés, parmi lesquels un nombre non négligeable de dieux uniques. Le Dieu de nos religions monothéistes est censé être absolu mais, justement, l'histoire relativise : il y a là une incompatibilité irréconciliable.

Blasphème

Quant aux dogmes, la remise en question est encore plus frontale : on sait, grâce aux recherches historiques les plus documentées, que les livres sacrés, loin d'avoir jailli d'une révélation fulgurante, se sont laborieusement constitués à l'issue d'une longue sélection au cours de laquelle ont été recalés, ici ou là, des évangiles « apocryphes » ou des versets « sataniques ». Là encore, c'est l'historicité avérée des textes qui ruine la fable de leur origine divine : ce n'est pas Dieu qui a décidé de ce qu'on gardait ou de ce qu'on jetait dans la Bible, mais tel ou tel pape, tel ou tel concile, au fil des siècles. (Certains apocryphes étaient d'ailleurs encore présents dans la Vulgate au Moyen Age. Ce qui était vrai pour le croyant d'hier ne l'est donc plus pour le croyant d'aujourd'hui. On n'est pas plus brouillon.) Bref, voilà ce que nous apprend l'histoire : les dieux sont mortels, et pour cause. Aucune parole n'est jamais tombée du ciel. Dieu est au mieux un symbole, une allégorie, l'expression

d'un surmoi collectif fondé sur des mythes que l'anthropologie structurale nous a appris à repérer et à classer. Rien de plus. Pour le « vrai » croyant, celui pour qui toute remise en cause du dogme auquel il adhère constitue une offense impardonnable (une « blessure », disent certains), l'affaire est donc assez grave. On voit comment le blasphème en l'état est constitutif de la discipline historique même : à trop fouiller dans le passé, on en vient vite à remettre en question l'éternité.

Le crime de Salman Rushdie était d'avoir voulu imaginer l'ombre d'un doute chez l'ange Gabriel. Le crime de « Charlie Hebdo » était d'avoir voulu se moquer des aspects ridicules et rétrogrades des religions. Le crime de Samuel Paty était déjà peut-être d'une autre nature : avoir cru qu'on pouvait, de nos jours, débattre posément de ces questions. Le crime de Dominique Bernard est d'avoir courageusement voulu s'interposer. Mais le crime de l'histoire est, d'une certaine manière, plus fondamental. L'étude de notre passé ne fait que pointer cette vérité aveuglante, vertigineuse : tout se joue entre nous. Aucune autorité surnaturelle ne nous dicte notre conduite. Nous nous inventons des chimères pour justifier nos actes, mais nous décidons seuls, comme des grands, si nous voulons la paix ou la guerre, la civilisation ou la barbarie, l'amour ou la haine, la solidarité ou la domination, le pardon ou la vengeance, la résistance ou la soumission, le partage ou l'exploitation, le climat ou les profits, etc.

Assassins de l'histoire

Naturellement, on ne peut pas ignorer que l'attaque au lycée d'Arras est survenue juste après le début des représailles contre Gaza, et l'on peut supposer que c'est la situation au Proche-Orient qui a précipité le passage à l'acte de l'assassin. Mais on peut aussi remarquer que celui-ci n'a pas crié « Palestine vaincra ! ». Il a crié « Dieu est grand ». Le lien que ce jeune originaire d'Ingouchie [province russe attenante à la Tchétchénie] s'est imaginé avec le Hamas n'est pas un lien politique ni ethnique (et pourquoi le serait-il ?) mais religieux : en l'occurrence, le jeune homme s'est visiblement accordé avec le Hamas pour décider (sur la foi de leur livre sacré) que leur Dieu commun non seulement autorise le massacre de mécréants, mais l'encourage.

Peu importe que Dominique Bernard n'ait rien eu à voir, ni de près ni de loin, avec les bombardements sur la bande de Gaza ou la colonisation de la Cisjordanie. Peu importe qu'il ait été prof de lettres ou d'EPS ou agent d'entretien ou aide-cuisinier. Il représentait un obstacle sur la route du criminel qui était venu pour tuer un symbole, une idée, moins ou peut-être plus qu'une idée, une démarche, une méthode, parce que ceux qui pratiquent la méthode historique n'ont de cesse (souvent sans le vouloir et parfois même à leur corps défendant, d'ailleurs) de désacraliser ses croyances. Après les assassins de la mémoire dont parlait Pierre Vidal-Naquet, voici donc venu le temps des assassins de l'histoire.

Attention ceci dit à ne pas rendre ce constat trop abstrait. Certes, ce sont des visions du monde qui s'affrontent. Mais ce sont des humains qui reçoivent les coups de couteau, et qui meurent. L'histoire aussi a ses martyrs, désormais. Voilà finalement un point commun inattendu avec la religion, qui, cependant, ne gommara jamais leur différence radicale. Dans la taxinomie académique, la discipline de l'histoire appartient à une catégorie décidément antinomique à toute religion qui n'a pas su ou pas voulu se déconstruire : les humanités." On distinguera de ces deux meurtres celui d'Agnès Lassalle, prof d'espagnol tuée en plein cours le 22 février à Saint-Jean-de-Luz, parce que, dans ce cas, l'agresseur n'avait pas témoigné de motivations religieuses.)

Meurtre à Arras : Combien faudra-t-il de morts pour que cesse la comédie de ceux qui hésitent à nommer le mal ?

Comité Laïcité République – 13 octobre 2023 (CLR, 13 oct. 23)

C'est un drame sans fin.

De la sidération à la colère, puis à la tristesse, nous n'en finissons pas de déplorer l'impuissance de la civilisation devant la forme la plus extrême de la barbarie, celle qui dénie le droit à la vie tout simplement.

Alors que nous nous apprêtons à entrer dans le temps du recueillement autour de la mémoire de Samuel Paty, voici qu'un autre fou, fou d'un dieu inventé par des hommes cherchant dans leur imaginaire débridé la justification de leurs pulsions de mort, nous replonge dans le drame.

Cette forme, la plus abjecte de la croyance, celle qui exige la mort de l'Autre, n'en n'a pas fini de nous plonger dans le désarroi. Ajouter des victimes aux victimes jusqu'à l'éradication de ceux qu'ils considèrent comme des incroyants, voilà leur but. Combien faudra-t-il de morts pour qu'on les prenne enfin au sérieux, pour que cesse la comédie de ceux qui hésitent à nommer le mal ?

Faire nombre pour effacer petit à petit le nom des victimes pour les remplacer par le premier puis le second d'une macabre série.

Plus que jamais, nous devons être au côté du monde enseignant qui porte sur ses épaules la mission la plus noble de notre République. C'est sa réussite qui éloignera cette horreur qui se profile.

Nous ne laisserons pas ces intolérants, ces assassins dessiner notre avenir à coup de meurtres.

Nous ne nous laisserons pas envahir par l'horreur et conserverons toute notre lucidité et notre raison pour nous y opposer.

La République doit, tout entière, sans hésitation, sans sordide calcul, se dresser et se mobiliser.

*Gilbert Abergel
président du Comité Laïcité République*

"École ou barbarie"

*Alain Seksig - Conférence publique "Réparer la République", 16 octobre 2023
Inspecteur d'académie honoraire, membre du Conseil des sages de la laïcité
Intervention à la soirée du 16 octobre « Réparer la République »*

Le 13 octobre 2020, le professeur des universités Bernard Rougier, l'un de nos plus fins analystes du danger islamiste, expliquait aux cadres de l'Éducation nationale de toutes les académies de France, réunis dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, que l'islamisme a depuis longtemps désigné « l'Occident dans son ensemble comme son ennemi principal avec, en son sein, une cible privilégiée, la République française et plus précisément encore, son École ». En appui de son propos, il citait des extraits du magazine en langue française de Daech : *Dar al islam* (n°7, décembre 2015). En voici quelques lignes.

« La laïcité est la séparation de la religion et des affaires de l'État. Le musulman, lui, sait qu'Allah est le seul législateur. L'Islam n'accepte pas la liberté de conscience [...] la banalisation de la fornication et de l'homosexualité, la mixité, l'interdiction du hijab, le dessin des êtres dotés d'âme, la musique. [...] En outre les mécréants et les musulmans ne sont pas égaux. Les hommes et les femmes ne sont pas égaux.

Il est clair que les fonctionnaires de l'éducation nationale qui enseignent la laïcité, tout comme ceux des services sociaux qui retirent les enfants musulmans à leurs parents sont en guerre ouverte contre la famille musulmane. »

Le mot guerre ne surgit évidemment pas là par hasard.

Tous ceux qui étaient présents à cette réunion du 13 octobre 2020 en Sorbonne ne sont pas prêts d'oublier les propos que leur avait alors tenus le professeur Rougier. La terrible preuve de leur incontestable pertinence devait rapidement éclater sous leurs yeux. À peine trois jours plus tard en effet, le 16 octobre 2020, le professeur Samuel Paty était assassiné dans les conditions que chacun sait.

Tout juste trois ans après ce crime, les mots de Bernard Rougier, tout comme les travaux de Gilles Kepel, Florence Bergeaud-Blackler et Hugo Micheron pour ne citer qu'eux, demeurent -et pour longtemps encore sans doute- d'une implacable actualité, trois jours après l'assassinat qui occupe depuis tous nos esprits, du professeur Dominique Bernard devant son lycée à Arras.

En 2020, de beaux esprits, à jamais responsables que de leur seule irresponsabilité et de leur lâcheté, laissaient entendre que Samuel Paty avait peut-être bien cherché ce qui lui était arrivé. « Oui, mais... » avait-on une fois encore entendu. « Oui, ce crime est odieux, mais était-il obligé de montrer des caricatures de Mahomet en classe ? » Non seulement Samuel Paty n'a utilisé ces caricatures que pour illustrer son cours sur la liberté d'expression, mais nous voyons bien aujourd'hui que le fanatique islamiste fiché S qui a commis le crime d'Arras, sans doute imprégné des exhortations du Hamas, ne s'est embarrassé d'aucun prétexte pour poignarder à mort un professeur. C'est en sa seule qualité de professeur que Dominique Bernard a été poignardé à mort. Et ce n'est pas un hasard si l'école est visée par l'obscurantisme fanatique. C'est qu'il s'agit bien du lieu sacré où se transmettent les connaissances et les valeurs quand la haine se nourrit de l'ignorance. L'école doit être protégée de la violence et du fanatisme.

Le meilleur hommage que nous pouvons rendre à nos deux collègues, sauvagement assassinés en raison de leur profession, auquel il nous faut ajouter le professeur Jonathan Sandler de l'école Ozar hatorah de Toulouse, exécuté en mars 2012 avec deux de ses enfants par le terroriste Merah, est précisément de faire rempart au découragement, à la peur et au renoncement, qui ne doivent pas gagner nos salles de classe. C'est de résister

aux tentatives d'intimidation et de nous montrer collectivement plus forts que la volonté d'imposer la peur. Au demeurant, notre institution, forte de son histoire, n'est pas dépourvue d'atouts que les déclarations et l'action du ministre Gabriel Attal depuis la dernière rentrée scolaire, sont venues renforcer.

À l'école, la laïcité n'est pas une priorité parmi d'autres et leur faisant éventuellement concurrence, mais la figure de proue d'une école consciente d'elle-même, c'est-à-dire consciente de ses missions et responsabilités au service de la société toute entière.

C'est en confiance, en cohérence et cohésion que l'action de l'école doit s'exercer, celle, individuelle et collective, des professeurs et de l'ensemble des personnels. Confiance, cohérence et cohésion, à la condition, il est vrai, qu'au-dessus des professeurs et chefs d'établissement et jusqu'au plus haut niveau de l'Institution, la même impulsion soit donnée.

C'est aussi cela la leçon de Creil en 1989 : l'ensemble des personnels exerçant au sein de l'institution scolaire doivent pouvoir s'adosser à l'institution, sentir cette confiance pour l'insuffler à leur tour. Plus encore, il revient à la République et à la nation toute entière de se tenir résolument, et plus que jamais, aux côtés de l'École et de ses professeurs.

Dans une tribune intitulée "L'antidote à la paranoïa", parue en septembre 2003 dans *Le Figaro*, soit deux ans après le 11 septembre 2001, le grand écrivain israélien Amos Oz -qu'il me plaît à plus d'un titre de citer ici, aujourd'hui-, écrivait : « Il manque aux modérés la force de la conviction : ils ne sont pas saisis de la même ferveur que les fanatiques religieux lorsqu'ils défendent leur cause. Les modérés aujourd'hui ne doivent plus craindre de s'enflammer. Ceux qui connaissent l'alliance de la modération et de la détermination méritent d'avoir le monde en héritage, et ce parce qu'ils n'auront jamais lancé ni croisade ni jihad pour sa possession. »

En défense de nos idéaux démocratiques, de la République et de son école, ne craignons pas de nous enflammer !

Comment l'Éducation nationale traite les signalements d'atteinte à la laïcité

Clara Lainé – France Télévision – 21 octobre 2023

Le ministre Gabriel Attal a annoncé qu'"un peu plus de 500 perturbations" avaient été signalées après les temps d'hommage aux professeurs Dominique Bernard et Samuel Paty. Quelles sont les suites données à ce genre de comportements ?

Près d'une semaine après l'attentat au lycée d'Arras, au cours duquel le professeur Dominique Bernard a été tué, le ministre de l'Éducation nationale, Gabriel Attal, a annoncé sur France 2, jeudi 19 octobre, qu'"un peu plus de 500" perturbations et contestations avaient été recensées lors de la minute de silence organisée dans les établissements scolaires du pays. Soit environ 300 de moins qu'en 2020, à l'occasion de l'hommage au professeur Samuel Paty, décapité à Conflans-Sainte-Honorine.

Il y a trois ans, 136 de ces cas avaient été transmis aux parquets. Aujourd'hui, le ministère de l'Éducation nationale durcit le ton : *"Tous ces signalements font l'objet d'une saisine systématique du procureur de la République et d'une procédure disciplinaire pour les élèves concernés. Pour les cas les plus graves, qui s'apparentent à des menaces ou à de l'apologie du terrorisme, une exclusion immédiate des élèves est demandée aux chefs d'établissement, sans délai."* Cette mesure conservatoire n'était jusqu'à présent pas la voie habituelle dans les établissements scolaires lorsqu'une atteinte à la laïcité était signalée.

Des cas parfois difficiles à trancher

Encore faut-il définir ce qui constitue une atteinte à la laïcité et ce qui justifie un signalement. La tâche est délicate, souligne Marie-Laure Tirelle, déléguée chargée de la laïcité pour le syndicat SE-Unsa : *"A l'époque où j'enseignais l'EPS en 4e, certaines jeunes filles disaient avoir une allergie au chlore pour ne pas participer au cours de natation. Je me doutais qu'il y avait une question religieuse, qu'elle ne voulait pas apparaître devant des garçons en maillot. Mais je n'avais pas de preuves, et le certificat médical m'empêchait de faire un signalement."*

Dans d'autres cas, la question est plus vite tranchée : *"Quand une famille témoin de Jéhovah a dit à son enfant qu'il ne pouvait pas lire des textes de magie au risque de devenir impur, et qu'il y avait au programme du collège des cours de conte, l'enseignant l'a fait remonter"*, affirme Marie*, inspectrice d'académie.

***"La plupart du temps, les atteintes à la laïcité
ne sont pas liées à des suspicions de radicalisation."***

Pour effectuer ce signalement, les professeurs disposent de deux outils : la voie numérique, via un formulaire en ligne, ou la voie hiérarchique, qui peut aboutir à un "fait établissement", de la part du proviseur. Ce dernier va synthétiser l'incident qui sera transmis à l'autorité académique. Marie* encourage toutefois les enseignants à passer par leur chef d'établissement afin de favoriser la communication en interne. Ils sont censés se référer au Plan laïcité dans les écoles et les établissements scolaires paru en juin 2022, et de la note de service du 31 août, qui précise notamment l'interdiction du port de l'abaya à l'école.

Un vadémécum en guise de guide

La ligne de conduite du ministère de l'Éducation nationale sur les atteintes à la laïcité est orientée par un organe créé en 2018 : le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République. Un de ses membres, Christophe Capuano, explique que leurs recommandations reposent sur les rapports émanant des rectorats. A partir de ces derniers, le

Conseil "propose de prendre des mesures qui permettent de soulager les chefs d'établissement. On a par exemple précisé dans la nouvelle version du vademécum de la laïcité qui sortira en novembre prochain l'interdiction du port de l'abaya". Ce document précise l'aspect législatif.

L'émotion demeure pourtant un matériau avec lequel doivent composer les enseignants au quotidien, face à leurs élèves. "J'ai eu un élève de confession musulmane en 4e qui, lorsqu'on a parlé de contraception et de règles, s'est couvert les oreilles et a dit que ça ne le concernait pas. Et ça s'est résolu directement au sein de la classe, avec ses camarades, qui m'ont aidé à le faire se sentir impliqué", relate Alice*, enseignante spécialisée en Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Pour aider les chefs d'établissements à mieux identifier et gérer les atteintes à la laïcité, le ministère fait valoir qu'il leur dispense une demi-journée de formation. Les 14 000 chefs d'établissement et adjoints l'ont reçue en 2022, selon l'Éducation nationale. Ils y sont notamment soumis à des cas pratiques, en lien avec l'actualité. "En ce moment, on leur propose notamment des contestations d'enseignement : sur le terrain, il y en a beaucoup qui sont liés aux évangéliques radicaux", raconte une des formatrices.

La police alertée des cas les plus graves

En cas de danger imminent, "les services de police et de gendarmerie sont systématiquement appelés", prévoit une circulaire du 9 novembre 2022. Contacté par franceinfo, le ministère de l'Éducation nationale précise que les atteintes remontées au ministère de l'Intérieur sont celles qui relèvent de l'apologie du terrorisme : "Les consignes sont de saisir les services de police, et ensuite, ce sont eux qui effectuent les traitements. Dans les cas les plus graves, le directeur académique de l'Éducation nationale prévient le préfet." Un représentant de l'administration peut aussi saisir directement le procureur en cas de menace, via un modèle de plainte à disposition.

"Les actes nécessitant que la justice soit saisie ne sont pas notre quotidien."

Le proviseur d'un lycée de Bourgogne-Franche-Comté confie qu'après avoir fait remonter un "fait établissement", il est arrivé à plusieurs reprises que "les renseignements territoriaux mènent l'enquête". Ces investigations peuvent-elles aboutir à un fichage S ? "Je ne peux pas le dire avec certitude, mais le but reste de faire des recoupements entre les différents services", répond le chef d'établissement. Une référente académique laïcité est plus catégorique : "Non, aucune atteinte à la laïcité ne mène à une fiche S."

Pour le personnel victime de menaces en lien avec la laïcité, un dispositif de protection peut être mis en place. La loi du 24 août 2021 a d'ailleurs renforcé la protection des professeurs et des agents publics, avec l'amendement dit "Samuel Paty" et la création du délit de séparatisme. "Quand il y a une menace pour l'enseignant, la protection fonctionnelle est automatiquement déployée", assure un membre de l'équipe Valeurs de la République. Une affirmation contre laquelle Yves* s'inscrit en faux : "J'ai eu une menace de mort islamiste sur les réseaux sociaux. Élève identifié, incident remonté via le formulaire, conseil de discipline, l'élève a été sauvé par le proviseur et j'ai été enfoncé parce qu'il ne fallait pas gêner sa scolarité. Il n'y a eu aucune sanction, aucune protection."

Pas toujours d'action concrète

Pour les cas les moins alarmants, l'équipe départementale Valeurs de la République (VAR), placée sous la responsabilité directe du recteur de l'académie, est chargée d'apporter une réponse proportionnée. Un de leurs membres déclare "d'abord systématiquement vérifier s'il

y a eu un dialogue" entre l'élève concerné et l'équipe pédagogique. Par la suite, il renvoie l'auteur du signalement à des outils, tel que le vadémécum de la laïcité.

Maud Ruelle-Personnaz n'a pas été totalement convaincue par cette réponse : *"Dans le cas d'un signalement qui avait été remonté au rectorat, des documents à consulter en ligne ont été adressés aux équipes de l'établissement concerné, qui auraient souhaité une intervention éducative. Elle avait été explicitement demandée, mais rien n'a été organisé par le rectorat."* En 2019, selon un rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, environ 85% des réponses aux signalements pour "atteinte à la laïcité" se limitaient à la transmission d'outils.

Un membre de l'équipe VAR affirme pourtant à franceinfo qu'*"elle se rend parfois sur place pour réexpliquer la charte de la laïcité dans l'établissement, pour faire office de médiatrice"*. Il assure que l'équipe départementale conseille aussi le personnel de l'Éducation nationale sur la sanction à adopter : *"Dans les cas de récidive, l'élève peut être renvoyé."*

Des décisions compliquées à prendre

Selon plusieurs témoignages recueillis par franceinfo, une forme de déconnexion entre ce que les enseignants vivent sur le terrain et les réponses que leur apporte le gouvernement se fait ressentir. *"Lundi, lors des deux heures de discussion avant l'hommage, un collègue a dit que ça ne lui convenait pas les discours à l'emporte-pièce qui risquaient de stigmatiser les élèves musulmans"*, rapporte Arthur*, enseignant d'histoire-géographie dans un lycée de l'Yonne. Pour autant, ces questions demeurent anxiogènes pour une partie du personnel de l'Éducation nationale.

"Un enseignant sur deux déclare s'être déjà autocensuré dans ses enseignements par crainte de représailles."

Yves*, professeur d'histoire-géographie et ex-référent laïcité, considère qu'il existe d'autres raisons qui expliquent cette "autocensure" de la part des enseignants : *"Signaler reste difficile, ça n'est pas l'usage, soit par peur, soit par attachement aux élèves, soit par crainte de l'institution."* Alice* le confirme : *"La culture du 'pas de vagues' a laissé des traces. Et maintenant, on nous demande de mouiller le maillot, mais forcément, les enseignants sont devenus frileux."*

Des héros et des zombies : I

Le franc-parler de Caroline Fourest - Franc-Tireur – Mercredi 18 octobre 2023

Samuel Paty était professeur d'histoire. On l'a tué pour avoir voulu transmettre l'esprit critique. Dominique Bernard était professeur de français, il n'a montré aucune caricature de Mahomet, et il est mort quand même. Tué par un autre djihadiste du Caucase imbibé de haine, celle que sa famille lui avait inoculée... Et que des associations proches du Front de gauche ont empêché d'expulser.

À l'époque de la IIIe République, déjà, des professeurs laïques étaient menacés par des parents intégristes catholiques furieux contre « *l'école sans Dieu* ». Si des politiques comme Émile Combes ou Jean Jaurès n'avaient pas tenu bon, si le Bloc des gauches n'avait pas résisté à l'intégrisme catholique, nous ne vivrions pas en République laïque aujourd'hui.

Où est ce courage désormais ? Certainement pas à la Nupes, ce bloc où des gauches zombies préfèrent Médine à *Charlie*. Alors que LFI s'empêche de prononcer le mot « terroriste », les syndicats enseignants ou étudiants qui lui sont proches, ses militants et ses intellectuels ne voient pas le problème qu'il y a à défiler avec les islamistes ou à tenir tribune avec les Indigènes de la République (pro-Hamas). De nombreux professeurs sont partisans de ce marécage idéologique, décolonial et déconnant. Ne vous attendez pas à voir surgir de nouveaux Paty de ces bancs. Il reste bien des hussards qui s'engagent, nos héros. Encore faut-il les soutenir.

Chaque fois que l'État agit, la gauche autruche l'entrave. Chaque fois que des politiques résistent, la gauche Médine aboie, crie au fascisme et broie leur réputation. Manuel Valls a payé cher d'avoir pris ce danger au sérieux. Jean-Michel Blanquer d'avoir mis en place un Conseil des sages de la laïcité et des formations pour les référents laïcité des écoles. Frédérique Vidal a fini en dépression pour avoir osé parler d'« islamo-gauchisme » à l'université. Gabriel Attal, plus courageux que son prédécesseur, se voit déjà reprocher d'avoir clarifié la règle sur l'abaya. Tiendra-t-il ? Marlène Schiappa n'a pas tenu, lynchée, accusée à tort d'avoir détourné l'argent du Fonds Marianne – dont elle a eu la bonne idée pour riposter, sur les réseaux, à l'islamisme... Tout ça parce qu'une association sur dix-sept n'a pas tenu ses engagements ! Quel ministre prendra, désormais, le risque de consacrer un budget à cette bataille ?

Pendant ce temps, rassurez-vous, l'argent public coule à flots pour financer les associations passées de la défense de la séparation à celle des Frères musulmans, de l'antiracisme à l'islamisme. Plus de 20 millions depuis 2007 versés à leurs faux nez depuis l'UE ou le Conseil de l'Europe. Et l'on s'étonne que des citoyens bouillent. Et l'on s'étonne que le sang coule. Il existe un moyen de stopper cette hémorragie. Cessons de nourrir les mains qui nous frappent. Faisons honte à ceux qui leur montrent du doigt la France, l'école et sa laïcité. Sans ce courage, il y aura toujours des failles dans notre bouclier.



"Pour préserver la paix civile, en finir avec la logique mortifère des réseaux sociaux"

Natacha Polony – Marianne – 2 novembre 2023

Alors que l'offensive terrestre lancée par Benjamin Netanyahu malgré les exhortations de ses alliés occidentaux menace de démultiplier le nombre de victimes civiles, les répliques du conflit se répandent, transformant une question territoriale en guerre confessionnelle. De ces hordes, au Daghestan attaquant un avion en provenance de Tel-Aviv au cri de « Allahu akbar » aux insultes antisémites qui se déversent sur les réseaux sociaux, partout, c'est la part la plus tribale de l'humanité qui s'impose, amplifiant les haines et chauffant à blanc les esprits. En France même, chacun semble choisir ses images et ses morts, au point que se pose une question qui pourrait remettre en cause jusqu'à l'idée même de République : quelque chose comme une Nation peut-il exister quand les appartenances se déterminent via les contenus que chacun consomme sur son smartphone ? Cette question-là dépasse l'actuelle tragédie du conflit israélo-palestinien et se pose à quiconque se dit démocrate, c'est-à-dire attaché à l'existence d'une communauté politique composée de citoyens se sentant suffisamment liés pour déterminer ensemble leur destin.

À chaque attentat, à chaque drame, les médias tendent le micro à ces professeurs qui, le reste du temps, vident l'océan à la petite cuillère. Ils évoquent leurs difficultés devant des élèves pétris de certitudes et de dogmes, nourris d'une vulgate grappillée sur ces fameux réseaux sociaux et sélectionnée par un algorithme dont l'objet même est de leur suggérer des contenus venant exacerber la tendance qu'ils ont précédemment manifestée. En permanence, la culture commune que délivre l'école en même temps que des savoirs permettant de former des esprits rationnels – enfin, ça, c'était avant que de clairvoyants réformateurs ne massacrent l'enseignement de la grammaire, du calcul et de la résolution de problèmes – est concurrencée par des contenus flattant telle ou telle part de l'identité des jeunes pour les réduire peu à peu à cette identité unique censée leur permettre de s'affirmer. « Venez comme vous êtes », comme dirait MacDo...

On entend déjà les hauts cris de ceux qui guettent les méchants réflexes réactionnaires. La seule critique autorisée des réseaux sociaux est celle qui porte sur Twitter depuis qu'Elon Musk l'a fait basculer dans le camp du Mal, celui des trumpistes, des masculinistes et des suprémacistes. On peut y inclure les fake news et les manipulations dont seuls les trolls russes seraient coupables. Mais évoquer la question culturelle profonde que pose le déferlement d'images abrutissantes et de considérations d'influenceurs dont la taille du cerveau est inversement proportionnelle à celle de leur compte en banque, c'est se voir immédiatement accusé de dérive liberticide. Évidemment, quiconque fera remarquer que la Chine a choisi de réserver à sa jeunesse une version de TikTok différente de celle dont elle abreuve l'Occident se verra répliquer que nous n'allons pas prendre modèle sur une de ces « autocraties » qui sont désormais le contre-modèle de nos glorieuses et irréprochables démocraties. Mais alors, quand Taïwan, qui nous est présenté comme le poste avancé des « démocraties », punit de 1 500 dollars d'amende quiconque expose un enfant de moins de 2 ans à un écran ou bien y soumet plus de deux heures par jour un enfant de moins de 18 ans, dans quelle catégorie faut-il classer ce genre de mesure ? L'idée de protection de l'enfance doit-elle s'effacer quand il s'agit des écrans, sous prétexte que, face à ces outils magiques, la liberté se devrait d'être inconditionnelle ?

NÉCESSAIRE MISE À DISTANCE DES « IDENTITÉS »

Notre conception purement consumériste de la démocratie nous a conduits à trouver normal que des enfants et des jeunes gens soient abreuvés de discours et de références qui entrent en concurrence directe avec ce que nous prétendons leur transmettre au sein de la Nation

comme au sein de chaque famille. Cela nous convenait tant que ces références étaient celles de la publicité et servaient essentiellement à faire tourner la machine économique et à transformer les prétendus futurs citoyens en authentiques futurs consommateurs, mais la machine à produire des contenus nous a échappé et nous nous réveillons aujourd'hui avec une société communautarisée, dans laquelle les appartenances se forment par les algorithmes.

Chacun s'est ému des images atroces qui ont circulé ces derniers jours depuis Israël et depuis Gaza. Mais le plus effrayant est sans doute qu'en France comme dans les autres pays européens ces images n'ont servi qu'à galvaniser des individus à l'émotion sélective. Chacun ses morts. Chacun sa « communauté », par-delà les frontières, en fonction de l'origine ou de la religion. Qui ne voit que ce processus menace de rendre impossible l'idée même de la nation à la française, multiethnique, fondée sur une culture commune par-delà une diversité de religions ou d'origines ? Le projet politique de la République nécessite la mise à distance des « identités » au nom de l'appartenance à la communauté nationale comme métaphore de la communauté humaine. La mécanique des réseaux sociaux est celle de la partition ethnique ou religieuse, de l'exacerbation des différences et des haines. Seuls des individus qui auraient reçu les anticorps à cette logique abrutissante et mortifère avant de s'y retrouver confrontés peuvent se protéger de leurs effets pervers. Mais les sociétés occidentales ne semblent pas encore décidées à en tirer les conclusions qui s'imposent pour préserver ce qui reste de démocratie et de paix civile.



Et si l'enseignement était un métier ?

François Dubet – Alternatives économiques – 28 octobre 2023
Sociologue, professeur émérite à l'université de Bordeaux

La crise de recrutement des enseignants n'est pas seulement un phénomène français. Elle frappe la plupart des pays occidentaux, y compris ceux dans lesquels les salaires des enseignants sont relativement élevés. Bien sûr, les enseignants français devraient être mieux payés, mais cette crise des vocations tient sans doute aussi aux difficultés mêmes du métier.

On attend beaucoup de l'école. Non seulement, elle doit instruire les élèves, mais elle doit tenir compte des problèmes, des personnalités et des projets de chaque élève. Chaque élève doit réussir, les parents sont présents, le travail en équipe est impératif.

Les enseignants sont donc au cœur d'une contradiction croissante. D'un côté, l'emprise de l'école sur les parcours des individus ne cesse de s'accroître : l'école a le quasi-monopole du tri des individus et de la définition de leur mérite. De l'autre côté, l'autorité de l'institution elle-même ne cesse de décliner : les élèves sont aussi des enfants et des adolescents, pas seulement des élèves, les savoirs académiques sont concurrencés par les écrans et le numérique, chacun a le droit de réussir et de s'épanouir.

Plus difficile aujourd'hui

Aussi, chaque enseignant doit construire sa propre autorité afin d'instruire et d'éduquer, il doit assurer l'égalité des élèves et tenir compte des besoins et des personnalités de chacun dans des classes hétérogènes. Il est beaucoup plus difficile d'enseigner aujourd'hui qu'hier quand les scolarités étaient courtes, quand les destins scolaires allaient de soi, quand la culture scolaire n'était guère discutée, quand le sanctuaire scolaire était préservé des demandes familiales et des désordres de la vie juvénile.

Les enquêtes conduites auprès des enseignants révèlent toutes ces tensions. De manière générale, les enseignants aiment leur métier et ils y croient. Mais ce métier est vécu comme de plus en plus difficile et épuisant parce qu'il est impossible si les enseignants ne s'y engagent pas.

Ce métier est vécu comme de plus en plus difficile et épuisant parce qu'il est impossible si les enseignants ne s'y engagent pas.

De plus, on attend tellement de l'école que beaucoup ont le sentiment de s'épuiser sans que l'école ne soit jamais à la hauteur de ces attentes : les inégalités ne se réduisent pas, les acquis ne s'élèvent guère et la reconnaissance sociale des enseignants semble faiblir dans une société où les diplômés sont de plus en plus nombreux, où l'école n'a plus l'autorité « sacrée » qui facilitait le travail.

Les enquêtes révèlent aussi que si les enseignants sont satisfaits de leur formation académique, la moitié d'entre eux ne le sont pas de leur formation pédagogique, c'est-à-dire de leur formation à un métier de plus en plus difficile.

La conversion des diplômés

Il est vrai que la France n'a pas véritablement choisi la formation professionnelle en privilégiant ce qu'on appelle un modèle *successful*. On se forme d'abord dans un cadre disciplinaire pendant trois ou quatre ans après le baccalauréat, pour suivre ensuite quelques cours de pédagogie et faire quelques stages avant d'entrer dans la carrière. Non seulement

ce modèle n'enraye pas la crise des vocations, non seulement il ne satisfait pas les enseignants, mais il ne garantit pas que les meilleurs des étudiants choisissent le métier.

La création de concours bis pour les professeurs des écoles en est la preuve comme les difficultés de nombreux Capes à pourvoir les postes ouverts aux concours. Ajoutons que ce modèle entraîne mécaniquement un relatif « embourgeoisement » de la profession puisque les bons élèves de milieux modestes ont du mal à survivre jusqu'au niveau du master. Si l'enseignement est un métier et pas seulement la conversion d'un niveau académique en une activité professionnelle, nous devrions développer un modèle *simultané* ou, pour le dire autrement, le modèle d'une école professionnelle. Dans ce cas, le choix du métier se fait tôt après le baccalauréat et les étudiants apprennent simultanément leur métier en suivant des formations disciplinaires, en ayant une formation pédagogique et en apprenant aussi leur métier sur le tas. C'est ce que font les Finlandais qui n'ont pas, semble-t-il, de problèmes de recrutement.

Formé comme un professionnel

Quand le métier s'impose, c'est ce type de formation qui est choisi. Pour les médecins, les ingénieurs, les infirmières... le choix professionnel se fait tôt après le baccalauréat, le concours se tient à l'entrée dans la formation et pas au terme des études... On apprend la biologie ou la physique pour être médecin ou ingénieur, pas pour convertir tardivement ces connaissances théoriques en exercices professionnels, on apprend le métier à l'hôpital et dans les ateliers... Bref, on est formé comme un professionnel à partir des exigences et des contraintes mêmes des métiers.

La Troisième République tenait la formation des instituteurs pour un enjeu décisif. Elle avait choisi le modèle de l'apprentissage du métier dans les écoles normales. Modèle abandonné au profit de celui de l'apprentissage du professorat où le niveau académique dans une discipline donnée suffit à faire le métier.

« Le projet du gouvernement d'avancer l'âge du recrutement des élèves des Inspé va dans le bon sens, mais il faudrait aller plus loin »

Depuis la création des Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) en 1990 et de leurs succédanés, les Écoles supérieures du professorat et de l'éducation (Espé) et les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (Inspé), nous flottons entre ces deux modèles alors même que les difficultés du métier sont de plus en plus fortes. Si l'enseignement est un métier, on doit l'apprendre comme tous les autres métiers dans des écoles professionnelles. Le projet du gouvernement d'avancer l'âge du recrutement des élèves des Inspé va dans le bon sens, mais il faudrait aller plus loin vers la formation de véritables écoles professionnelles, vers une formation continue exigeante, vers des carrières plus ouvertes...

Les épreuves du métier

On rappelle volontiers que les enseignants incarnent les valeurs de la République, de la culture et de la science. On l'affirme d'autant plus qu'ils sont menacés et assassinés parce qu'ils incarnent ces principes.

Mais les convictions ne suffisent pas, parce que les enseignants ont affaire aux élèves tels qu'ils sont, parce que la minute de silence en hommage à Samuel Paty et à Dominique Bernard ne va pas toujours de soi, pas plus que les cours sur l'égalité des filles et des garçons et sur quelques épisodes de l'histoire de France. Sur tous ces points, il n'est pas toujours certain que les enseignants soient d'accord entre eux et, le plus souvent, chacun se sent seul.

Une formation professionnelle solide ne réglerait pas tous les problèmes, mais elle pourrait armer les enseignants d'un répertoire de méthodes et de manières de faire, elle pourrait donner le sentiment d'appartenir à une communauté professionnelle, faire que l'on se sent moins seul puisque d'autres agissent de la même manière et affrontent les mêmes épreuves. Évidemment, cette mutation du modèle de formation ne suffira pas à enrayer la crise des vocations. Mais elle serait sans doute un premier pas d'autant plus décisif qu'aujourd'hui bien des enseignants pratiquent leur métier sans aucune formation. Imagine-t-on de confier des malades à de jeunes praticiens seulement titulaires d'une licence de physiologie ou de confier un Airbus et ses passagers au pilote qui aurait acquis son brevet dans un aéroclub ?

En attendant, les enseignants font tout leur possible, mais l'enthousiasme et l'engagement ne fondent pas une politique.



Morts d'avoir instruit

Tristane Banon – Franc-Tireur – 18 octobre 2023

Il est entré dans ce lycée d'Arras. Il a 20 ans, c'est un ancien élève, un islamiste. Il a demandé un prof d'histoire-géo ! Mohammed Mogouchkov a finalement frappé Dominique Bernard à la carotide de plusieurs coups de couteau, comme on s'acharne sur la possibilité d'une émancipation. Dominique Bernard était professeur de lettres, « prof de français » comme on dit. Le Tchétchène n'a pas fait trop de manières.

Le français ou l'histoire, c'est le savoir qui ouvre les esprits, lutte contre les obscurantismes. L'ennemi de l'islamisme est un homme libre, une femme émancipée. La culture affranchit, le reste n'est que détail. Le terrorisme islamiste en veut à l'école laïque de la République parce qu'elle forme des individus ouverts, des adultes autonomes. Chaque professeur qui, de peur, tait dans ses cours les sujets formant l'autonomie de pensée devient un totem victorieux de l'islamisme conquérant.

Partout où le terrorisme islamiste frappe, où qu'il veuille prendre le pouvoir dans le monde, il s'attaque au savoir. Toujours. Tout le temps.

Il est plus aisé de contrôler des générations d'ignorants. Les Iraniens ont perdu certains de leurs plus grands intellectuels au cri d'« Allah Akbar », l'Afghanistan a vu les talibans prendre le contrôle des universités, Salman Rushdie y a laissé un œil et un bras, Samuel Paty, sa vie.

Le lycée Gambetta d'Arras a rouvert au lendemain de cet assassinat. Ce refus de céder à la peur est un doigt d'honneur que fait notre liberté à ceux qui voudraient la terrasser. Les lois de 2004 et 2019 interdisent à la religion de se faire une place à l'école. Ces lois sont la plus stratégique des contre-offensives à l'islamisme.

Désormais qu'un nouveau professeur est tombé, chaque personne qui pointe l'école laïque comme « islamophobe » doit savoir qu'elle est un allié objectif du terrorisme. Un frère des tueurs.



13 octobre 2023 – 16 octobre 2020

Samuel Paty, martyr précurseur

Communiqué de Presse d'Unité Laïque – 13 octobre 2023

Ce vendredi 13 octobre 2023, jour de la prière musulmane, décrété « jour de rage » par les tortionnaires terroristes du Hamas, en Israël, mais aussi en interpellant les musulmans du monde entier, l'irréparable s'est de nouveau produit. Un fanatique musulman, un Tchétchène fiché S, s'est introduit dans la cité scolaire Gambetta-Carnot d'Arras où il a engorgé au cri de Allahou Akbar un enseignant du lycée et a blessé plusieurs autres personnes*.

L'islamisme est un cancer que nos sociétés démocratiques doivent éradiquer sans pitié si nous voulons continuer à vivre libres.

Plutôt que de s'attaquer aux fondements de notre république indivisible, démocratique, laïque et sociale, nos dirigeants feraient mieux de s'appuyer sur la puissance de cet idéal et de le renforcer par tous les moyens possibles. Ce n'est qu'ainsi que nous arriverons tous ensemble, citoyens français de toutes origines et de toutes opinions, à vaincre ce nazisme du 21^{ème} siècle qui s'attaque comme toujours aux juifs, aux femmes, aux enseignants, aux libertés publiques et qui tente par tous les moyens d'imposer la peur, l'autocensure, les règles obscurantistes et insoutenables de la charia.

Ces agissements criminels se font désormais avec l'aide consciente ou inconsciente de certaines institutions, internationales, européennes et mêmes françaises, au nom d'une vision dévoyée et victimaire des droits des individus et avec le lamentable soutien de partis qui se disent de gauche, mais qui ont choisi aujourd'hui cyniquement la voie du déshonneur pour atteindre un pouvoir qui, espérons-le, leur échappera toujours.

Unité laïque présente ses condoléances les plus sincères aux familles et aux proches de toutes les victimes de ces actes innommables et demande que les mesures les plus fermes et les plus sévères soient prises contre tous les foyers de la haine islamiste qui gangrènent notre pays.

** Etat des informations au moment où nous publions.*



« A force de ne pas nommer... »

Richard Malka – Franc-Tireur - 18 octobre 2023

Avocat notamment de "Charlie Hebdo". Il est aussi essayiste et romancier

Pour Richard Malka, il est urgent de combattre à la racine le fanatisme qui s'attaque à l'école et à nos valeurs. Et de reconstruire une gauche capable de l'affronter.

FRANC-TIREUR. Trois ans après Samuel Paty, c'est un autre professeur qui est victime du terrorisme. Prenons-nous la mesure de la menace islamiste ?

RICHARD MALKA. Malheureusement, on s'y habitue. On se rappellera moins le nom de Dominique Bernard que celui de Samuel Paty. Assassiner un professeur, c'est un symbole, une singularité. Deux professeurs, on entre dans la normalité. Qui se rappelle de Ronan Gosnet, poignardé à mort en 2018 par un autre terroriste tchétchène en plein cœur de Paris ? Personne. Et à chaque fois qu'on s'y habitue, on recule en humanité, on franchit un pas de plus vers l'obscurité.

Tout cela était pourtant prévisible. En 2004, le rapport Obin sur les manifestations d'appartenance religieuse dans les établissements scolaires alertait sur le fait que les enfants juifs ne pouvaient plus aller à l'école dans certaines zones. On l'a encore vu cette semaine : ça commence toujours par les juifs, et après ce sont les autres, en l'occurrence les professeurs. On aurait pu le voir venir. Mais on a préféré adopter la doctrine du « pas de vagues » qui fait tant de mal à l'Éducation nationale. À force de ne pas nommer les choses, le « pas de vagues » se transforme en raz-de-marée.

Pourquoi ces œillères ? Dénier ou peur ?

Il y a de la peur, bien sûr. C'est l'objectif recherché par les terroristes. Mais la seule manière de répondre à ces attaques et d'éviter d'autres catastrophes, c'est de dire : « Vous ne voulez pas de cours sur les caricatures ou sur la Shoah ? Nous allons en faire trois fois plus ! » La seule manière de répondre à ceux qui cherchent à nous faire abandonner nos valeurs humanistes, démocratiques, universalistes, c'est de montrer qu'on ne cèdera jamais. Nous n'avons pas le choix. Sinon, il faudrait accepter la deshumanisation du monde auquel nous assistons. Sinon, il faudrait reculer devant tous les fanatismes, notamment religieux, qui en demanderont toujours plus, jusqu'à la fin de l'État de droit. Ce combat idéologique mettra du temps à porter ses fruits, mais encore faut-il le débiter. À l'école par exemple, malgré le manque d'effectifs, il faut des professeurs formés !

Que dire de l'aveuglement d'une partie des responsables politiques, à gauche en particulier ?

Depuis des années, des partis politiques refusent de nommer les choses. Ils considèrent que les combats à mener sont ceux contre l'interdiction du voile islamique à l'école, de l'abaya ou de l'expulsion de l'imam Hassan Iquioussen. Quand, en septembre dernier, Mathilde Panot s'exprime en anglais sur Twitter pour dire que les Françaises musulmanes sont discriminées à l'école après l'interdiction du port de l'abaya, c'est irresponsable. Je ne parle même pas de M. Mélenchon. Toutes ses positions forment une ligne idéologique assez claire. Chacun devra, en temps et en heure, faire son examen de conscience.

La France insoumise a choisi par électoralisme de défendre une vision communautariste, de tourner le dos à l'universalité, à la raison, et même ces derniers jours à la décence. Ils ont changé de logiciel: la lutte des classes s'est transformée en lutte des identités. Cette logique identitaire tourne le dos à toute l'histoire de la gauche.

Que faire concrètement ?

On doit d'abord refaire la gauche. Un travail colossal de restructuration: il ne faut pas laisser ce primat culturel à des gens qui, au lendemain des massacres de Juifs commis par le Hamas en Israël, n'arrivent pas à qualifier de terroristes des gens qui éventrent des femmes, tuent des enfants et enlèvent des grands-mères. Il faut placer un cordon sanitaire autour d'eux et que la gauche de raison reprenne sa place, se réinvente.

Les hommes qui ont assassiné Samuel Paty et Dominique Bernard étaient des ressortissants russes d'origine tchétchène. Pensez-vous qu'il faille aussi interroger notre gestion de l'immigration ?

Il ne peut pas y avoir de tabou. On doit regarder les choses de manière pragmatique. Le premier devoir d'un gouvernement est d'assurer la sécurité de ses citoyens, sinon on marche vers la catastrophe. Il ne s'agit certainement pas de revenir sur le droit d'asile, mais la moindre des choses est que les personnes accueillies en France soient en phase avec les valeurs humanistes, d'exiger l'adhésion à ces valeurs-là. Le respect de la liberté d'expression, qui comprend le droit de blasphémer, en fait partie.



Avec ses écoles hors contrat, la Fraternité Saint-Pie X mise sur les enfants pour grossir ses rangs

Lorraine Rebaud – Charlie – 30 octobre 2023

Pour grossir ses rangs et attirer toujours plus de fidèles, la Fraternité Saint Pie X a une nouvelle stratégie. En plus des lieux de culte, les intégristes schismatiques souhaitent désormais investir le terrain de l'éducation. Enquête.

Dimanche 26 juin 2022. Sous un grand soleil, Mgr de Galaretta bénit le millier de personnes présent dans ce paisible écrin de verdure des Vosges du Nord. L'ambiance est calme, studieuse. Rien à voir avec l'effervescence de la veille où l'on encourageait les cracheurs de feux, où l'on s'exaltait devant les feux d'artifice et applaudissait le spectacle historique mettant en scène les « multiples péripéties de la chrétienté à travers les siècles ». Il faut dire que l'événement méritait le déplacement : le 75^e anniversaire d'une école, ça se fête, non ? « *Entre bâtir une église et ouvrir une école, je choisis sans hésiter l'école* ». Ces mots, signés du Pape Saint Pie X, ont été repris en juin dernier sous la plume de l'abbé de Jorna, supérieur de la Fraternité Saint Pie X en France. Un an plus tôt, les festivités gargantuesques pour célébrer l'anniversaire de l'école l'Étoile-du-Matin dans les Vosges annonçait déjà la couleur. La Fraternité Saint Pie X (FSSPX), [mouvement catholique intégriste au discours antirépublicain](#) qui célèbre ses messes en latin et refuse de reconnaître le concile Vatican II – soit les mesures du Pape Jean XXIII visant à libéraliser l'Église –, ne s'en cache plus : pour étendre la communauté, il faut investir le terrain de l'éducation.

Agrandir les écoles

Avec 57 écoles, allant pour certaines de la maternelle au lycée, et deux établissements d'enseignement supérieur, la Fraternité est pourtant déjà bien dotée. Présente dans toutes les régions de France, ou presque, chaque école accueille généralement quelques dizaines d'enfants tout au plus. Un chiffre mince qui n'entrave pas pour autant leurs désirs d'expansion, comme à Fontenay-le-Fleury dans les Yvelines (78). Depuis 2015, dans cette petite banlieue parisienne, les sœurs dominicaines de Fanjeaux, affiliées à la FSSPX, donnent classe aux filles uniquement, du CP jusqu'au bac littéraire. Loin des murs qui s'effritent et de la peinture écaillée qu'on retrouve dans les écoles publiques, les sœurs ont pris résidence dans le domaine du Ternay pour « *former la femme chrétienne de demain* », là où, jadis, vivait Sacha Guitry. Un site classé où se niche, dans un parc d'un hectare et demi, un château de 650 mètres carrés perché sur trois étages.

Si les habitants ne semblaient jusque-là pas dérangés par le défilé matinal des jeunes filles en uniforme, un document publié en octobre 2019 sur les murs du parc a manqué de faire s'étouffer certains : un permis de construire autorisant l'agrandissement du site à 1500 m² au sol et 2186 m² de surface plancher. Très vite, des riverains se regroupent et lancent une pétition en ligne pour protester contre cette autorisation « *qui menace nos valeurs* ». Surtout, ils s'interrogent sur la facilité avec laquelle les sœurs dominicaines ont obtenu le permis de construire sur un site protégé, permis qui autorise l'abattage de près de 145 arbres.

Contacté, le ministère de la Transition écologique affirme que l'abattage survient « *pour raison sanitaire* » mais pas de panique puisque « *113 sujets* » seront replantés « *dans les 12 ans suivant le dossier* ». La Fraternité Saint-Pie X n'a, de son côté, pas répondu à nos sollicitations.

Selon nos informations, ce n'est pas la première fois que l'école met les mains dans le ciment puisqu'une chapelle aurait déjà été construite sans aucune autorisation quelques années plus tôt. De fait, son agrandissement lui permettrait d'accueillir 645 élèves soit plus que le collège public de la ville qui lui compte un peu moins de 600 inscrits. L'action des

riverains qui ira jusque devant le tribunal administratif ne suffira cependant pas à arrêter tronçonneuses et pelleteuses.

Des cours antirépublicains et hors programme scolaire

Un peu plus bas dans l'Ouest de la France, dans une commune d'Indre-et-Loire, [le combat continue](#). C'est à Chanceux-sur-Choisille, petit village de 4 000 âmes près de Tours, que la FSSPX a décidé de poser bagages. Leur but : créer un pôle scolaire géant regroupant deux de leurs établissements déjà existants. Une initiative qui interpelle certains riverains, inquiets du contenu des programmes scolaires de la FSSPX.

« *Du point de vue pédagogie, on se concentre sur l'essentiel pour la vie sous-entendu former de futurs religieux(euses), militaires ou pères/mères de famille. On approfondit assez peu sur les sciences, l'histoire. On n'encourage pas à poursuivre un cursus dans le supérieur* », nous explique le Collectif des victimes de la FSSPX. Manuels scolaires obsolètes, personnel non qualifié, sciences dures négligées et histoire revisitée à la sauce intégriste, la Fraternité s'est fait épingler en 2022 par le Conseil National d'Action Laïque (CNAL), une fédération de cinq organisations travaillant sur le monde de l'éducation. « *Il y a de manière générale un isolement quasi-complet du monde extérieur pour l'enfant* », ajoute le Collectif.

Pas question pour Catherine Géraudie, membre du comité Chanceux Laïcité, de croiser tous les matins des professeurs en soutane qui s'apprêtent à inculquer aux élèves « *que la décapitation de Samuel Paty est moins grave que le blasphème !* ». Avec une quinzaine d'habitants, elle monte au créneau, interpelle la métropole et demande à être reçue par la préfecture. En vain. Les pelleteuses sont, encore une fois, déjà à pied d'œuvre.

Les écoles, ces « attrape guêpes »

« *À quoi bon construire à grands frais des églises si demain elles se trouvaient vides, faute de prêtres et faute de paroissiens ?* » La question, posée par l'Abbé de Jorna dans l'infolettre mensuelle de juin dernier, est rhétorique, bien sûr. La réponse, il la connaît : en agrandissant son réseau d'écoles, les églises de la Fraternité ne risquent pas de connaître la désertion en cours dans les églises conciliaires.

« *Les écoles sont la clé* », explique un fidèle de la Fraternité qui souhaite rester anonyme par peur des représailles. Habitant d'un petit village, il cherche à placer ses enfants dans une école de bonne réputation. L'établissement de la FSSPX lui ouvre grand les bras : « *L'école est géniale, propre, les sœurs sont gentilles. Ils vous font sentir spécial, choyés, loin de la brutalité du monde extérieur.* »

Pour les parents, l'engrenage commence. Désireux d'appartenir à cette communauté d'apparence bien sous tous rapports, les matinées passées à la messe deviennent de plus en plus fréquentes, les prêtres vous remarquent et peu à peu vous voilà investis d'une mission, « *le devoir de protéger la Fraternité* ». Une stratégie bien rodée et confirmée par des connaisseurs du milieu catholique qui qualifient eux-mêmes les écoles de la FSSPX comme « *des attrape guêpes* ». Et lorsque la guêpe se retrouve engluée dans le miel intégriste, la voilà désormais prête à remplir les nombreuses églises construites ou rachetées par la Fraternité.

Un maire dit non

C'est le scénario qui se joue en ce moment même à Meylan, bourgade située à quelques kilomètres de Grenoble dans le sud-est de la France. Après avoir ouvert une école abritant 34 élèves à ce jour – école, qui, par ailleurs ne respecte pas les normes de sécurité en vigueur comme nous l'a confié le maire Philippe Cardin –, « *la Fraternité cherche à*

développer une sorte de centre avec l'école, déjà existante, et une église dont le permis de construire a été accepté par la mairie précédente », raconte l'édile qui, lui, n'en veut pas sur sa commune.

Débouté définitivement par le tribunal en juin 2023 après plusieurs recours, Philippe Cardin se retrouve désormais sur le banc des accusés. La congrégation lui reproche d'avoir, dans son éditorial du journal de la ville, écrit que les « messages extrémistes, intolérants et violents portés par la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X » étaient bien différents des valeurs sur lesquelles la ville s'est construite. Une plainte en diffamation jugée comme de l'intimidation par l' élu qui ne renonce pas à son combat : « Ils veulent montrer qu'ils peuvent briser un maire. Ils connaissent très bien la loi et se placent toujours à la limite de la légalité. Leur avocat nous a dit qu'ils retireraient la plainte pour diffamation si je les laissais tranquille sur le permis de construire de l'église ! »

Une fidélité financière

Reste à savoir comment cette communauté qui revendique 35 000 fidèles* – plutôt 25 000 en réalité selon des fins connaisseurs du milieu –, arrive à se financer. Car construire sans cesse des écoles et églises a un coût, comme celui de 2,9 millions d'euros pour l'acquisition du domaine du Ternay ou bien 1,6 millions d'euros pour la construction d'une église monumentale de 37 mètres de long, actuellement en construction près de Caen, et qui sans surprise... se trouve à proximité d'une de leurs écoles pour garçons.

Les appels aux dons, présents sur tous les sites de leurs prieurés, écoles et autres paroisses, semblent être un bon moyen d'amasser de l'argent. Surtout, toujours selon les connaisseurs, la FSSPX compte dans ses rangs de vieilles familles aristocrates françaises prêtes à leur consacrer leur vie et bien évidemment leur héritage.

Des legs qui risquent de continuer à pleuvoir : autrefois mise au ban par le Vatican, la FSSPX s'est rapprochée du giron du Saint-Siège sous l'impulsion du pape Benoît XVI. Un rapprochement qui, pour l'heure, n'est pas encore désavoué par le pape actuel, sûrement trop occupé à gérer les réfractaires de son synode pour oser dire non à l'intégrisme catholique.

*Chiffres mis à jour le 2 novembre 2023.



Des mots contre des couteaux

Riss – Charlie Hebdo – 18 octobre 2023

Que faut-il penser de l'assassinat par un islamiste d'un professeur de lettres dans un lycée d'Arras, vendredi dernier ? D'abord que c'est un attentat, et que celui qui l'a commis est un terroriste. Pourquoi est-il facile de désigner les choses par leur nom quand elles ont lieu sous notre nez, et si difficile quand elles se déroulent à 3 000 km d'ici, comme en Israël ? On savait que cette violence pouvait se reproduire. On savait qu'il y a en France et dans le reste du monde des individus fanatisés, déterminés à détruire les sociétés démocratiques dans lesquelles nous vivons. On savait qu'ils recommenceraient un jour ou l'autre, ici ou là-bas. Et on sait que cela va durer encore des années.

Pourtant, on ne peut s'empêcher d'accuser le coup. On a beau avoir déjà connu cette émotion si particulière propre à un attentat, celle qui vous fait croire que c'est le monde entier qui a voulu vous supprimer, on reste submergé par le même dégoût. Pas uniquement par celui qu'inspire la violence, mais aussi par celui de la bêtise, du crétinisme, de la misère intellectuelle. Tout le contraire de ce qu'incarne un professeur.

Le combat contre le terrorisme est d'abord celui de l'intelligence contre la débilité. On a beau retourner le problème dans tous les sens depuis des années, avancer des théories géostratégiques subtiles pour comprendre ce qu'est l'islamisme, on retombe toujours sur la même conclusion : la stupidité abyssale des terroristes, leur vacuité sans fond, leur incapacité à remplir leur existence par la créativité et l'imagination. Si vous émettez une idée, c'est déjà pour eux une provocation qui met en évidence leur nullité. Les terroristes suppriment ceux qui dévoilent au grand jour l'échec de leur vie. Le professeur est donc une cible prioritaire.

La vermine dans un fruit trop mûr

Le rôle et la place de l'enseignant dans une société démocratique sont d'autant plus un affront aux yeux du terroriste islamiste que ce dernier est un croyant, convaincu que sa foi a réponse à tout. Alors qu'en réalité sa pauvre religion ne fait pas le poids à côté de ce qu'apportent la pensée et les sciences modernes. Le professeur, l'instituteur, l'enseignant sont des concurrents pour les soi-disant savants de la chose religieuse qui sont fanatiquement convaincus que la vérité est inscrite dans leurs textes sacrés.

Cette dérive est décuplée par l'abrutissement des esprits, tirés vers le bas par les réseaux sociaux, qui vomissent à longueur de journée des tombereaux d'informations trafiquées et mensongères. Dans cette bouillie de fake news, de vidéos qui expliquent pourquoi le peuple juif est une création de l'Occident et que la laïcité est un nouveau fascisme, l'intégrisme religieux, avec ses idées simplistes et ses croyances infantiles, prospère et se développe comme la vermine dans un fruit trop mûr.

Se tenir aux côtés des enseignants

Les professeurs apparaissent alors comme les seuls remparts à opposer à ce tsunami de mensonges historiques et de superstitions archaïques. Ils protègent nos démocraties autant que des fantassins en première ligne. Leurs armes ne sont pas des mitrailleuses ou des missiles, mais seulement des mots, des idées et des démonstrations rationnelles. Les enseignants devraient être protégés autant que nos soldats, car ils sont les premiers combattants de la liberté, de l'esprit et de la raison. Mais transformer les lycées et les collèges en camps retranchés ne réglera rien à long terme. C'est sur le champ de bataille des idées qu'il faut d'abord se battre. Et pour cela, il ne faut plus laisser les enseignants se débrouiller seuls.

Les moments de recueillement, les minutes de silence ne suffiront pas. La vraie solidarité avec les enseignants consiste d'abord, pour chacun d'entre nous, dans la vie de tous les jours, à ne plus laisser sans réponse les discours irrationnels et fanatiques, à ne plus céder aux revendications communautaristes abusives. C'est aux intellectuels, aux artistes, aux journalistes, aux citoyens engagés de mener ce combat aux côtés des enseignants. Le combat pour la liberté, et contre le totalitarisme sous toutes ses formes, y compris religieuses, ne doit pas reposer uniquement sur leurs épaules. Sinon, ils risquent de devoir défendre les valeurs auxquelles nous tenons, seuls, face aux couteaux de l'islamiste qu'ils auront en face d'eux. Une fois de plus.

**ATTENTAT
D'ARRAS**
5 PAGES SPÉCIALES

- ENTretien AVEC M^{me} LE ROY, AVOCATE DE LA FAMILLE PATY
- DES PROFS TÉMOIGNENT
- PASSAGE À L'ACTE TERRORISTE : LE PÉRIL JEUNE



CHARLIE HEBDO

3,20 € / N° 1630 / 18 OCTOBRE 2023



CHARLIE HEBDO - 11 RUE MONTMARTRE - 75009 PARIS - TEL : 01 47 35 30 00 - FAX : 01 47 35 30 01 - WWW.CHARLIEHEBDO.FR



«L'attaque d'Arras est la conséquence de nos renoncements» : l'analyse d'un ancien inspecteur général de l'Éducation nationale

Martin Bernier – Figaro Vox – 13 octobre 2023

Entretien avec Jean-Pierre Obin

Ancien inspecteur général de l'Éducation nationale, Jean-Pierre Obin a publié «Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école» (Hermann, 2020) et «Les profs ont peur» (éditions de l'Observatoire, 2023).

ENTRETIEN - L'attaque dans un lycée d'Arras ce vendredi s'inscrit dans un contexte de montée de l'islamisme à l'école et de craintes renforcées du corps enseignant, analyse l'ancien inspecteur général de l'Éducation nationale Jean-Pierre Obin.

LE FIGARO. - Un professeur a été tué ce vendredi à Arras aux cris de « Allah Akbar, quasiment trois ans jour pour jour après l'assassinat de Samuel Paty. Peut-on établir un parallèle entre les deux attaques? Pourquoi l'école est-elle de nouveau prise pour cible?

Jean-Pierre OBIN. – L'école française est prise pour cible parce que les islamistes la voient comme « l'école de la mécréance », pour reprendre leur vocabulaire. Dans le document stratégique des Frères musulmans européens, que Florence Bergeaud-Blackler mentionne dans *Le Frérisme et ses réseaux*, on explique pourquoi les enfants musulmans ne doivent pas aller à l'école publique, avoir les mêmes programmes et être sur les mêmes bancs que les autres élèves, afin de préserver leur pureté culturelle et religieuse. L'école, et la reproduction de l'idéologie génération après génération, est un objectif stratégique pour les islamistes. Tout ce qui a trait à l'intégration - ne parlons même pas d'assimilation -, à la tolérance, l'ouverture et la culture occidentale, est quelque chose d'exécration pour eux. Il n'y a pas de rupture de continuité entre le terroriste et l'idéologue, entre le djihad et l'éducation idéologique, entre la terreur et la propagande. Le chercheur Hugo Micheron le montre dans ses livres : il n'y a pas de loups solitaires qui émergent spontanément pour devenir terroriste. Avant le passage à l'acte, il y a toujours des années d'éducation idéologique, de soumission à la propagande. Et c'est précisément le rôle de l'école de contrecarrer l'idéologie islamiste.

En ce qui concerne l'attaque d'Arras, on peut faire trois hypothèses à ce stade : la première est celle d'un lien avec Samuel Paty et les trois ans de son assassinat, d'autant que l'assaillant est lui aussi d'origine tchétchène. La deuxième hypothèse est celle d'un lien avec le conflit entre Israël et le Hamas ; cela s'inscrirait dans un mouvement de radicalisation lié au Proche-Orient et à la montée des actes antisémites en particulier mais pas uniquement. La troisième hypothèse est celle d'un lien avec le lycée : le suspect est un ancien élève du lycée et cela peut relever d'un règlement de compte, bien qu'il soit fiché S. Il semblerait que l'assaillant ait cherché spécifiquement un professeur d'histoire, discipline qu'enseignait Samuel Paty.

L'assaillant était un ancien élève du lycée. Cette attaque révèle-t-elle, selon vous, les failles de l'Éducation nationale?

Bien sûr, on est obligé de se poser la question : ces gens-là ont été éduqués dans l'école de la République. Dans mon dernier livre, une institutrice raconte comment, lors du démantèlement d'une cellule djihadiste dans sa ville de province, elle a appris que deux anciens élèves de son école primaire avaient été arrêtés. Le choc a été immense dans l'établissement, de savoir que des anciens élèves étaient emprisonnés pour être passés au djihad. C'est un vrai choc pour les enseignants, même s'ils ne le disent pas, de découvrir que leurs élèves sont devenus des assassins ou se préparaient à le devenir.

Dès 2004 vous remettiez un rapport qui alertait sur les violences liées à la religion à l'école; en 2021 Jean-Michel Blanquer vous a confié un rapport sur la formation des personnels à la laïcité dans le cadre de la lutte contre le séparatisme. Aucun progrès n'a-t-il été fait depuis?

C'est dramatique. Il n'y a rien de pire pour la politique que la politique en coups d'accordéon. On a d'abord eu un ministre laïc (Jean-Michel Blanquer), suivi par un ministre qui n'a jamais compris ce qu'était la laïcité (Pap Ndiaye), puis de nouveau un ministre qui a l'air de vouloir défendre le principe de laïcité, Gabriel Attal. Depuis une trentaine d'années, ces oscillations n'ont pas cessé. Or vaincre l'islamisme nécessite des politiques sur le long terme. Cela nécessite un engagement politique continu, un accord entre les forces politiques et une unité internationale pour être efficace. Sinon les islamistes jouent avec le temps. Ils ont le temps pour eux, car ils sont déterminés, ne changent pas d'objectif chaque année et sont prêts à employer tous les moyens pour parvenir à leurs fins. Si on ne se tient pas à une stratégie fixe, on la met en danger. Mais pour l'instant on n'a même pas de stratégie.

Gabriel Attal a annoncé un renforcement de la sécurité des établissements. La menace est-elle plus importante qu'auparavant sur les écoles?

Cette menace a toujours existé. Il y a déjà des barrières de sécurité qui empêchent les voitures de stationner et des plans vigipirates dans tous les établissements. Dans le contexte actuel, il faut effectivement renforcer ces dispositifs autant que faire se peut. Il y a un million de personnels de l'Éducation nationale, on ne peut pas mettre un gendarme-garde du corps derrière chaque enseignant, mais il faut trouver d'autres moyens physiques pour que les enseignants se sentent davantage en sécurité.

Les enseignants sont partagés sur ce sujet. J'ai rencontré pour mon dernier livre une enseignante qui refusait - qui se gaussait même - des exercices anti-intrusion et anti-terroriste. Pour elle, c'étaient des farces. Sauf que ça arrive. Sans doute est-il plus facile pour elle de croire à une farce plutôt que de penser que ça pourrait lui arriver. C'est une façon de rejeter la peur, une sorte de refoulement. Aujourd'hui une partie du corps enseignant est dans le refoulement, par rapport à Samuel Paty et par rapport au danger encouru.

Votre dernier livre s'intitule «Les profs ont peur». Dans les établissements, comment se manifeste l'inquiétude des enseignants? Craignent-ils plus une menace intérieure ou extérieure?

Les profs ont peur d'abord de leurs élèves. 80% d'entre eux disent qu'ils ont déjà eu un incident lié à la religion avec leurs élèves. Le premier motif de crainte vient de certains élèves qui pourraient déraiser, qui pourraient parler à l'extérieur de l'établissement. Le plus petit conflit peut déraiser: si un enseignant n'est pas attentif ou qu'il dit quelque chose de travers, les élèves peuvent en parler à quelqu'un de fanatisé à l'extérieur. Et la crainte est redoublée par le souvenir de Samuel Paty. La peur vient aussi du sentiment de ne pas être soutenu par l'institution. Si on en parle, non seulement on ne sera pas soutenu mais on risque d'être stigmatisé. Les chefs d'établissement partagent ce sentiment. Ils ne parlent pas de ce qui se passe dans leur établissement, souvent par peur d'être mal évalués par leur hiérarchie, ou de ne pas être soutenus. Cette multitude de petits renoncements est en train de produire un grand renoncement.

Rien ne justifie que le président assiste à la messe au Stade-Vélodrome

Jean-Noël Jeanneney – *Le Monde* – 20 septembre 2023
Historien, universitaire. Ancien secrétaire d'Etat à la communication (1992 et 1993)

Aucun précédent ne peut motiver l'entorse à la loi de 1905 que se prépare à commettre le président de la République en assistant à la messe que célébrera le pape François, le 23 septembre, estime, dans une tribune au « Monde », l'historien Jean-Noël Jeanneney.

La présence d'Emmanuel Macron à la messe que le souverain pontife célébrera samedi 23 septembre au Stade-Vélodrome, à Marseille, est malvenue. Qu'il accueille François, hors des lieux de culte, avec tous les honneurs qui lui sont dus comme chef d'Etat – si le pape lui-même le souhaite, ce qui ne semble pas être le cas –, il n'est rien là qui ne puisse être approuvé. Mais il s'agit de tout autre chose : de la République, incarnée par son président, se portant au cœur de l'expression rituelle d'une religion qui est pratiquée, parmi d'autres, sur notre sol. Pense-t-il plaire à la pensée traditionaliste ? Le prix est trop lourd, au regard de la nation tout entière.

Après l'armistice de 1918, le cardinal Amette, archevêque de Paris, organisa un *Te Deum* à Notre-Dame et il y convia les représentants de l'Etat. Clemenceau, le « Père la victoire », était chef du gouvernement. Il s'opposa radicalement à cette perspective. Il consentit seulement à ce que M^{me} Poincaré, épouse du président de la République, assistât à l'office à titre personnel. Plus tard, le cardinal Mercier, archevêque de Malines (Belgique), l'incita, en tant que président de la Conférence de la paix, à « *inviter un représentant des principales nations de l'Entente à présider un acte de religion* ». Des cérémonies d'Eglise organisées en présence du gouvernement de la République ? Ah non ! Le Tigre répondit que la loi française l'excluait absolument. L'Etat, tout en protégeant ardemment les divers cultes et leur exercice, ne devait se mêler d'aucun.

Il faut détester, de la part de la puissance publique, toute intolérance – contraire à l'esprit de la laïcité, qui, si elle s'y abandonne, se pervertit aussitôt. Mais on se doit d'exiger une rigoureuse fermeté sur les principes, faute de quoi la République s'engage sur une pente glissante. On entend évoquer aujourd'hui, notamment dans la bouche du chef de l'Etat, tel ou tel précédent justifiant l'entorse qui se prépare à l'esprit de la loi de 1905. Aucun n'est valide.

Lorsque Jean Paul II, en 1996, vint célébrer en France le prétendu anniversaire du baptême de Clovis, Jacques Chirac l'accueillit à juste titre comme souverain du Vatican. Mais dès lors que le pape annonça qu'il serait en « *tournée pastorale* » (ce qui est aussi, si on le comprend bien, la coloration que François souhaite donner à sa venue), le chef de l'Etat eut raison de ne pas le rejoindre lors d'une célébration catholique et de se poser expressément devant lui comme le président d'une France « *républicaine et laïque* ».

Sainte colère

Une deuxième catégorie ne soulève pas de difficulté. Qu'un président assiste – sans aucun geste d'adhésion religieuse – à une cérémonie pour une personnalité défunte dans le temple de sa foi, fort bien. Lorsque le président François Hollande se rendit dans une synagogue, en janvier 2015, après l'attentat à l'Hyper Cacher, on l'approuva. Il venait soutenir des croyants, dont il n'était pas, parce que plusieurs de leurs coreligionnaires avaient été frappés pour cela. En juillet 2016, après l'assassinat du père Jacques Hamel par des djihadistes dans son église de Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime), le même François Hollande vint à juste titre à la messe en son hommage.

De Gaulle se trouve, ces jours-ci, beaucoup invoqué. Il se rendit à Notre-Dame (pour un *Magnificat*, non pour une messe), lors de la libération de Paris. Il n'était pas question, en l'occurrence, de saluer une Église qui n'avait certes pas été impeccable sous l'Occupation, mais de se rassembler dans un haut lieu de l'histoire de France. De même doit-on relativiser le cas où le Général se joignit à Konrad Adenauer, chancelier d'un pays qui ne faisait pas profession de laïcité, pour assister à une messe dans la cathédrale de Reims, en juillet 1962.

Certains, chez nous, le regrettèrent, mais la symbolique de ce rapprochement, enraciné dans une histoire bien antérieure à la Révolution, pouvait justifier un tel choix, salut politique à la très longue durée de l'Europe, depuis le « *fond des âges* ».

Quant à l'épisode du service religieux de Leningrad auquel de Gaulle assista lors d'un voyage officiel en URSS, en juin 1966, ce fut pour lui une manière de saluer, sur place, les efforts vers la liberté de Russes asservis dans leur foi : on est bien loin du cas qui nous occupe ces jours-ci. Ajoutons que l'aide de camp de De Gaulle, l'amiral Flohic, a raconté l'irritation que celui-ci exprima lorsqu'il fut placé dans la situation de devoir communier parce qu'on lui tendit une hostie à l'improviste. Pris par surprise, il ne crut pas pouvoir, sans faire scandale, se dérober. Il en manifesta ensuite, autour de lui, une sainte colère.

Ce danger, au moins, heureusement, ne nous menace pas aujourd'hui, puisque Emmanuel Macron a promis qu'il s'abstiendrait, à Marseille, de tout geste religieux. Nous ne risquons donc pas, en l'occurrence, de revoir Nicolas Sarkozy allant dire au Vatican, non sans faire plusieurs signes de croix, que la France était « *la fille aînée de l'Église* ».

Inégalité de traitement

Du côté de l'inadmissible, on rappellera comme échappant à toute règle républicaine le geste des autorités publiques dans l'atmosphère de la débâcle de 1940 : le président du Conseil, Paul Reynaud, et plusieurs ministres assistèrent, le 19 mai, à une cérémonie organisée à Notre-Dame pour prier Dieu (sans succès, comme on sait...) d'accorder la victoire à la patrie. On admettra que le désarroi collectif pouvait expliquer que ces hommes aient perdu quelques repères.

Les autres atteintes graves à la laïcité, dans ce champ et à cette hauteur, demeurent exceptionnelles et on ne peut pas concevoir qu'elles légitiment après coup, puisqu'elles furent blâmables, le projet du Stade-Vélodrome. Jacques Chirac, salué plus haut, fut coupable, en revanche, de communier, devant les caméras de télévision, à la cérémonie tenue à Notre-Dame (et que le cardinal Lustiger n'avait pas voulue œcuménique) lors de la disparition de François Mitterrand.

Il n'existe qu'un seul cas, sauf erreur, depuis 1905, où un chef de l'Etat a assisté à une messe célébrée par un pape en visite dans notre pays. Ce fut le jour où Valéry Giscard d'Estaing choisit de le faire, sur le parvis de Notre-Dame, lors de la visite en France de Jean Paul II, le 30 mai 1980. Il eut grand tort.

La doctrine de Clemenceau est-elle dépassée ? Certains veulent le croire et, cependant, dans un temps où la place de l'islam de France, en particulier, soulève tant d'interrogations, elle garde plus de force que jamais. Comment ne pas se persuader que nos compatriotes musulmans, auxquels on impose, à juste titre, une stricte laïcité, éprouveront, ces jours-ci, le sentiment d'une insupportable inégalité de traitement ? Je suggère que Brigitte Macron, puisqu'elle n'a pas, dans notre pays, de statut officiel, assiste, en l'absence de son mari, à titre privé, dans la ligne de M^{me} Poincaré, à la messe de Marseille.

La dignité est l'affaire de tous

Maud Navarre - Sciences Humaines – Octobre 2023

Entretien avec Cynthia Fleury

« Rester debout » malgré la pauvreté, l'injustice, les épreuves de la vie : le principe de la dignité est consacré par le droit, mais souvent malmené. La philosophe Cynthia Fleury y consacre un essai qui résonne comme un appel à mieux partager le fardeau des vulnérabilités.

Cynthia Fleury rêve d'un autre monde. Un monde où notre société, qui reconnaît légalement depuis 1948 que tous les humains sont égaux en dignité, serait capable de réaliser ce principe dans les faits. Car le constat qu'elle dresse dans son dernier livre, *La Clinique de la dignité* (Seuil, 2023), est sans appel : malgré le principe formel d'égle dignité, notre modernité produit toujours plus de situations indignes. En attestent différentes revendications dans le monde professionnel (les soignants pour la revalorisation de leur travail, par exemple), dans la rue (le mouvement Black Lives Matter...), ou simplement de tout un chacun face aux épreuves de la vie (la maladie, la fin de vie, les relations sexuelles...).

Depuis plusieurs années déjà, le travail de C. Fleury, philosophe et psychanalyste, est centré sur les principes qui permettent aux individus d'exister en tant que tels, et le rôle que tient l'État social dans ce sens, avec ses dispositifs d'aide et d'assurance. Titulaire de la chaire « Humanités et santé » au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), elle a par ailleurs lancé en 2016 une chaire de philosophie à l'hôpital. Né à l'Hôtel-Dieu à Paris, ce dispositif ambitionne d'importer les savoirs des sciences humaines et sociales auprès des soignants. Aujourd'hui, il existe plusieurs antennes de cette chaire dans différents hôpitaux français et étrangers, qui produisent leurs propres apports. Partenaire clé de la chaire, partageant avec elle son conseil scientifique, l'Université des patients de Sorbonne Université propose, quant à elle, aux patients atteints de maladies chroniques de faire reconnaître leur expérience de malade par un diplôme universitaire.

Cette activité est venue enrichir d'un matériau vivant la pensée théorique de C. Fleury. Elle nous accorde un peu de son temps pour présenter ses réflexions sur *La Clinique de la dignité*, où elle entreprend de disséquer les mécanismes modernes de production des situations indignes.

Dans votre dernier livre, *La Clinique de la dignité*, vous dites qu'il existe de nos jours un clivage majeur entre ceux qui ont une vie digne et ceux qui n'en ont pas.

Pourquoi ?

C'est un vrai paradoxe, car toute vie est digne. C'est un principe irréductible et inaliénable. Quelles que soient les épreuves - intimes, sociales, économiques... - qu'une personne peut traverser, sa « vie » est digne en tant que telle, et sa « personne » est digne en tant que telle.

C'est ce que mentionne l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 : toutes les vies sont égales en dignité et en droits. Les articles suivants matérialisent ce que doit être une vie digne : une vie qui ne subit pas d'humiliation ou de systèmes dégradant sciemment ; pas d'esclavage, de servitude.

Ce texte reprend et approfondit de grandes conquêtes pour la reconnaissance de l'égle dignité des vies, notamment celles de la philosophie des Lumières et de la Révolution française au 18e siècle. Au 19e siècle, cette bataille est devenue sociale, avec la tentative d'instauration de conditions de travail dignes, notamment pour les ouvriers. Puis, le 20e siècle a vu la question des femmes, des minorités sexuelles ou ethniques prendre le relais de cette lutte pour l'égle dignité des vies.

Il n'empêche que cette dignité de principe, formulée dans les grands textes, ne se matérialise pas toujours dans les faits. Toute vie est symboliquement digne, mais les conditions objectives de cette dignité ne sont pas toujours réunies.

Au-delà des aspects juridiques, à quelles conditions une situation est-elle digne ou indigne ?

Cette question est difficile, car la réponse varie selon les contextes sociohistoriques : des conditions qui sont aujourd'hui jugées « indignes » (dans le sens où ce sont les individus qui les jugent ainsi) ne l'étaient pas en 1950, par exemple, car il s'agissait alors de conditions quasiment structurelles, partagées par plus de la moitié des Français : l'absence d'accès à l'eau potable, à l'électricité, les punaises dans les lits... À l'époque, c'était supportable et supporté d'autant que la guerre avait engendré les privations qu'on connaît. L'objectivation de la dignité, le fait de se sentir vivre dans des conditions dignes ou indignes, varie donc avec l'histoire.

Vous considérez que la question de la dignité est devenue plus importante que celle de l'égalité, qui a pourtant animé notre démocratie pendant de longues années...

Avant le siècle des Lumières, la question de la dignité était compatible avec une société inégalitaire. La dignité d'une personne dépendait de son statut social, malgré le principe chrétien d'égalité des humains devant Dieu. Aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, ce type de discours est devenu inaudible. La Déclaration de 1948 établit clairement un lien indivisible entre l'égalité et la dignité des vies. Pourquoi parle-t-on plus de dignité aujourd'hui que de liberté et d'égalité, sachant qu'elles sont étroitement liées ? Sans doute parce qu'aucun « fait » ne peut mettre en défaut la dignité symbolique de la personne. La modernité a permis à l'individu d'intérioriser très fortement cette norme, ce qui est une conquête morale et politique car les individus s'autorisent beaucoup plus à la revendiquer : une grande partie des saisines de la défenseure des droits se réfèrent à cette notion de dignité, par exemple en exprimant le sentiment d'être maltraité ou encore d'avoir été humilié. Il s'agit souvent de difficultés pour obtenir des aides sociales, de mal-logement, d'atteintes aux droits que subissent des personnes étrangères, âgées ou encore des enfants.

Quelles sont les grandes transformations qui ont conduit à l'émergence de cette sensibilité ?

Depuis les années 1950, ce qu'on pourrait nommer des révolutions successives de la « personne » sont apparues : bien sûr, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 qui défend l'appartenance de tous à la dignité humaine ; puis les années 1960, avec les mouvements civiques qui se sont déployés aux Etats-Unis, et qui ont permis à ceux qui étaient « stigmatisés » parce que jugés « minoritaires » de faire valoir leurs droits. Ce sont alors des pans entiers de la société, marginalisés par la société et la culture, qui ont réclamé d'être reconnus pour ce qu'ils étaient : les mouvements afro-américains pour les droits civils, les femmes avec les mouvements féministes, les personnes atteintes du sida... Bref, tous ceux qui étaient discriminés par une norme illusoirement universelle. Ce mouvement n'a cessé de se déployer depuis. Cette révolution de la personne, assez continue, crédible, et pas seulement un fait théorique.

Quant à la période actuelle, elle a consacré les réseaux sociaux et l'information en continu. Ces dispositifs agissent comme une espèce de caméra de la société sur elle-même. Nos sociétés sont plus réflexives, au sens où elles exercent une plus grande capacité critique vis-à-vis d'elles-mêmes, mais aussi plus prosaïquement « panoptiques », au sens où elles se regardent se regarder ; ce sont des sociétés de rivalités mimétiques très fortes, qui génèrent leur lot de revendications nouvelles. Cette sensibilité a des aspects positifs, mais elle peut aussi nous faire « loucher », au sens nietzschéen.

Justement, ne sommes-nous pas devenus un peu trop sensibles ? Nos conditions d'existences, dans les sociétés occidentales, peuvent paraître bien confortables pour

celles et ceux qui vivent dans des dictatures, qui n'ont pas accès à l'eau potable, aux énergies nécessaires pour leur subsistance quotidienne, à l'instruction...

Avant de critiquer cette sensibilité, il est important de vérifier ce qu'elle raconte. Il ne faut pas voir ces revendications pour plus de dignité humaine comme une sensibilité trop aiguë ; il faut plutôt y voir une conquête qui nous rend plus exigeants. Elle comporte certes ses ambivalences. Il peut y avoir certains travers comme celui de la surconsommation, le fait de vouloir posséder toujours plus de biens pour se sentir « digne ».

Or, ce n'est pas en possédant toujours plus de biens matériels ou en accédant à toujours plus de services qu'on répond aux besoins de dignité. Il existe beaucoup de situations dans lesquelles les biens matériels ne fournissent pas davantage de dignité.

**« IL FAUT QUE LA FABRIQUE DE LA DIGNITÉ DEVIENNE
UNE CHARGE COMMUNE, COLLECTIVE. »**

Cela veut dire qu'on peut vivre dans des conditions matériellement correctes, voire très bonnes, sans pour autant se sentir digne ?

Tout à fait. Il y a des situations traumatisantes très dures, par exemple le viol, l'inceste... Certaines personnes qui vivent des situations aussi traumatisantes peuvent en venir, à tort, à ne plus se sentir dignes. Elles n'ont plus la force de se protéger elles-mêmes ou même d'espérer aller mieux un jour. Ces personnes se mettent alors en danger. Elles se sentent touchées en leur cœur, dans leur intimité, et ceci indépendamment des conditions matérielles dans lesquelles elles se trouvent. Mon travail en tant que psychanalyste consiste à restaurer ce sentiment de dignité, notamment auprès des patients qui ont subi les pires agressions et maltraitements et qui pensent qu'ils ont été « atteints » dans leur dignité, alors même que ce sont les agresseurs qui ont perdu leur dignité en agissant ainsi.

C'est ce que vous appelez la « clinique de la dignité »...

Tout à fait, ce qui m'intéresse, c'est de tenir les deux bouts de la chaîne : il y a, d'un côté, l'irréductible et inaliénable symbolique de la dignité pour la personne et, de l'autre côté, sa dimension collective. De ce point de vue, je considère qu'il faut que la fabrique de la dignité devienne une charge commune, collective, qu'elle ne soit pas supportée par seulement quelques personnes.

On ne peut plus aujourd'hui avoir, d'un côté, des gens dignes et, de l'autre, des pourvoyeurs de dignité, par exemple des soignants, qui les aideraient à l'être sans l'être eux-mêmes. Le soin construit nos sociétés, mais, hélas, le fardeau du soin est porté par les plus vulnérables d'entre nous. La spécialisation de la tâche du care, avec des professionnels qui sont dédiés à ce travail, est indispensable. Mais il faudrait faire en sorte de partager un peu mieux cette charge, par exemple en reconnaissant qu'il y a un dénominateur commun des individus, quels que soient leur genre, leur métier, leur histoire, qui est le « prendre soin ». C'est un petit point commun, mais c'est fondamental pour rendre un peu moins abstraites et illusives la liberté et l'égalité universelles pour tous promues par la modernité.

En quoi l'éthique de la sollicitude telle qu'elle est prônée par la philosophie du care est-elle porteuse de dignité ?

Par l'instauration de relations dignes qu'elle permet. L'éthique du care ne cherche pas à faire disparaître les épreuves de la vie, elle ne le peut nullement. En revanche, elle instaure des relations équitables et solidaires pour traverser ces épreuves. Le care crée une capacité en partage de traverser l'épreuve. On invente ici la traversée solidaire. Le care ne vise pas à faire disparaître les épreuves de la vie, mais à produire des conditions de possibilité communes pour traverser ces défis. Les individus acceptent alors l'épreuve, ils peuvent même y trouver une forme d'épanouissement, dans la mesure, où il y a des épreuves qui sont constitutives de la vie et qu'il est important d'assumer. Elles nous font passer les seuils

humain, émotionnel, intellectuel... Parfois, en passant par l'ultra vulnérabilité, on est capable de produire des innovations.

A l'inverse, si ce fardeau, ce soin de l'autre, est exclusivement porté par les plus vulnérables socialement (femmes, personnes d'origine immigrées de milieux défavorisés...), cela crée de l'exclusion, de la marginalisation.

On peut naître avec le souci de l'autre, mais il y a aussi une part d'apprentissage, un geste technique qui s'acquiert.

Comment faire pour que la relation de care , c'est-à-dire de soin et de sollicitude, se diffuse davantage dans la société ?

C'est la vraie question. Cette relation de sollicitude peut commencer à s'apprendre dès l'enfance. Elle peut se transmettre par les valeurs de la famille, de l'école, de la société. Or, de plus en plus, les valeurs des familles s'alignent sur celles de la société capitaliste, hypercompétitive, très individualiste, dans la rivalité mimétique, antinomiques.

Malgré tout, il y a des écoles entières qui se réforment, dans leur physionomie et dans les valeurs qu'elles transmettent. Il s'agit de toutes les écoles qui valorisent l'expérimentation, le fait de poursuivre un projet collectif sur le long terme... Par exemple, les écoles qui ont mis en place des observatoires scolaires de la biodiversité, dès la petite classe, et qui ont maintenu ce type de projet sur le long terme. Cela ne donne pas les mêmes résultats à la fin du parcours scolaire : les enfants ont eu de manière existentielle et familière à prendre en considération ce qu'est un milieu naturel. Ils ont suivi un chantier naturel (par exemple, un potager, un projet de conservation d'une espèce naturelle ou un observatoire de tel ou tel insecte). Cela transforme leur ethos , leur manière d'être au monde : ils sont davantage soucieux et attentifs à leur environnement.

Vous évoquez les observatoires de la biodiversité comme source de care , est-ce à dire qu'il y a un lien entre le care et la nature ?

Bien sûr ! Le care, le soin, est un régime pluriel d'attention. C'est aussi un régime d'attention dans la continuité. Il y a un système de continuité entre l'attention à l'autre et l'attention au milieu dans lequel on vit.

Dès le premier âge, comme l'ont montré Donald Winnicott et John Bowlby, le lien d'attachement et le soin apporté par les parents sont des bases pour tout le reste de la vie. Quand ils sont défaillants, l'enfant développe des troubles qui affectent ses capacités exploratoires et sa motivation. Ce sont plus globalement ce qu'on appelle des troubles du développement. On a donc tout à gagner à essayer de restaurer la qualité de ces liens d'attachement, qui par ailleurs existent tout au long de la vie.

Au niveau des familles, y a-t-il des valeurs à transmettre pour encourager cette attitude de care ?

Il reste déjà beaucoup à faire contre les maltraitances familiales. De nos jours encore, à cause de leur propre généalogie, beaucoup de familles présentent des liens dysfonctionnels (évitement, indifférence envers le ou les enfants...). Enseignants et soignants essaient de faire face à cela. Les enseignants sont des vigies. Ils sont aux avant- postes pour repérer les problèmes par leur relation privilégiée avec les enfants. Ensuite, il s'agit de mettre à disposition des ressources matérielles et culturelles pour accompagner au mieux la parentalité.

l'impression d'être des parents défaillants. La culture patriarcale du silence est tombée. Les parents sont davantage conscients de leurs failles. Ils réfléchissent davantage à la manière dont ils exercent leur parentalité. Il

Aujourd'hui, les familles s'autorisent davantage à formuler leurs besoins, sans se sentir stigmatisées ou avoir l'impression d'être des parents défaillants. La culture patriarcale du

silence est tombée. Les parents sont davantage conscients de leurs failles. Ils réfléchissent davantage à la manière dont ils exercent leur parentalité. Il existe par ailleurs aujourd'hui beaucoup de ressources pédagogiques par eux : livres, podcasts...

LE FARDEAU DU SOIN EST PORTÉ PAR LES PLUS VULNÉRABLES D'ENTRE NOUS. »

Vous évoquez l'« agir digne » dans votre livre. De quoi s'agit-il ?

C'est l'idée de réinvestir notre présence réelle dans des tâches collectives qui ne sont aujourd'hui portées que par certains, alors même qu'elles sont constitutives de la régulation pour tous. Prenons l'exemple de nos déchets. Demain, on aura toujours besoin de gens pour s'occuper des poubelles, des égouts. Que faire pour améliorer les conditions de ce « sale boulot » ? Bien sûr, la rémunération, la qualification, la mécanisation, mais pas uniquement : nous avons aussi besoin de porter en commun une part de cet « entretien ».

De même qu'il y a un consentement de tous à l'impôt, je milite pour que tout le monde consente et dédie une partie de son temps à agir pour créer de la dignité. Il s'agit, par exemple, de ritualiser demain l'entretien d'une ville, du milieu dans lequel on vit de telle sorte à que chacun implique son corps et son esprit dans ce protocole citoyen de soin, sans pour autant basculer dans le collectivisme.

Vous vous référez à la notion de « commun », théorisée notamment par la prix Nobel d'économie Elinor Ostrom. En quoi fournit-elle une ressource éthique et politique ?

La notion de commun stipule deux choses : une ressource à protéger et un mode de gouvernance ad hoc de cette ressource, censé répartir au mieux la ressource et anticiper sa soutenabilité.

Cela permet de sortir de l'alternative binaire entre sphère privée et sphère publique et de mettre en place, entre les parties prenantes, des relations égales en dignité. Les communs peuvent ainsi nous aider à repenser le fonctionnement des institutions publiques. Partager X heures par mois pour l'entretien de sa ville ou de son village ne remettra pas en cause la société des individus que nous sommes, mais au contraire, cela viendra protéger les principes d'individuation.

Ces idées ne concernent pas seulement l'entretien des villes, c'est aussi celle des corps dans les Ehpad, les prisons, etc. C'est le « prendre soin » dans toute sa diversité. Les bénévoles le font déjà. Sauf que le bénévolat concerne à peine un quart des individus. Et les trois quarts restant, que font-ils pour la collectivité, pour cette « politique de la dignité » ?

Selon vous, le « prendre soin » est donc une solution d'avenir ?

Pour défendre la société des individus, restaurer la confiance envers l'État social et traverser le 21^e siècle dignement, il nous faut comprendre et partager ce « fardeau » que représente le soin des êtres et des lieux. Comment le porte-t-on ensemble ? Car, quand on ne le porte pas ensemble, cela produit systématiquement des situations indignes pour une partie non négligeable de la population et contribue à la dégradation du lien de vivre-ensemble.

Il suffit de s'occuper de ces tâches quelques fois dans l'année pour comprendre la douleur physique et la fatigue mentale de ceux qui les exercent au quotidien, qu'ils œuvrent pour la protection de l'environnement, le soin des personnes, les services sociaux... Cela ne résoudra pas tout, mais contribuera à changer notre regard et nos comportements.

La laïcité à l'école : y a du boulot !

Charles Arambourou – UFAL – 16 octobre 2023

Promouvoir la laïcité (en milieu hostile), par Stéphane AUROUSSEAU

Ed. Double Ponctuation, 2023

Au risque de faire hurler au copinage, on ne va pas cacher ici tout le bien que l'on pense de ce petit ouvrage de notre ami Stéphane AUROUSSEAU. Enfin, un militant engagé à « promouvoir » la laïcité -et pas seulement à la « défendre ». C'est sur la base d'une expérience de terrain qu'il aborde de front les problèmes rencontrés par la laïcité à l'école - oui, c'est elle, le « milieu hostile » ! On en avait bien besoin.

Stéphane milite contre les discriminations, en particulier celles qui frappent les homosexuels, et intervient dans des établissements scolaires. C'est précisément sur la base de cette pratique qu'il promeut ce qu'il appelle « une laïcité non dévoyée », car, comme l'indique le sous-titre de l'ouvrage, c'est « une notion indispensable pour lutter contre les discriminations ». Premier satisfecit à lui décerner. Car il inverse avec rigueur la logique dominante, qui veut au contraire noyer la laïcité dans la lutte contre les discriminations (comme l'a fait [Pap Ndiaye dans sa refonte du Conseil des Sages](#)), voire la rejeter comme machine à discriminer. C'est en même temps courageux, car, par les temps qui courent, l'autoproclamée « communauté LBGTQIA+ » aurait plutôt tendance à faire taire ou à écarter les militants laïques de ses rangs. Mais c'est surtout frappé du sceau de la pratique militante, et ça, ça résiste aux oukazes idéologiques.

L'ouvrage comporte trois parties. Les deux premières sont d'analyse : « Du côté des jeunes : la laïcité, une antivaleur ! » ; « Du côté des profs : injonction ou adhésion à la laïcité ? ». La dernière est pédagogique : « Promouvoir la laïcité : un outil et des conseils ».

Cette année, les membres d'une association nationale qui « attache une importance fondamentale à la laïcité » ont eu à traiter la question suivante : « La laïcité semble incomprise par la jeunesse actuelle. Que faut-il faire ? ». Il est dommage que le petit livre de Stéphane AUROUSSEAU n'ait pas été publié plus tôt : il aurait ouvert les yeux à ceux qui dénie le problème (« pur dénigrement de l'école, qui au contraire réussit à transmettre les valeurs de la République »), et apporté quelques suggestions sur ce qu'il s'agirait de « faire » (verbe malheureusement étranger au lexique de trop de partisans proclamés de la laïcité).

Il faut lire les exemples vécus relatés dans l'ouvrage pour comprendre l'ampleur du problème, et en saisir les éléments d'analyse proposés, tous de bonne facture sociologique. On rappellera ici que l'école a connu 30 ans de silence sur la laïcité, depuis les années 1970 jusqu'à la loi du 15 mars 2004 [1](#) -l'occasion des « foulards de Creil » en 1989 ayant été manquée par la pusillanimité du ministre Lionel Jospin. Encore aura-t-il fallu attendre 10 ans de plus et surtout les attentats de 2015 pour que le ministère de l'Éducation nationale se décide enfin à promouvoir la laïcité et les valeurs de la République, notamment via l'éducation morale et civique (EMC). Trop tard ? Les sondages des deux dernières années sont dramatiques : la jeunesse fait sécession sur la question de la laïcité [2](#). Plus grave, et moins remarqué : des cohortes de professeurs actuellement en fonction, tous ceux qui ont passé leur bac avant 2015, n'ont jamais connu, lycéens, la laïcité dans leurs programmes.

Les jeunes enseignants en général s'opposent clairement sur la laïcité à leurs collègues plus anciens, selon plusieurs enquêtes.

Tout cela, l'ouvrage le mesure à travers diverses expériences -plus riches du côté des élèves que des professeurs, ce qui est normal, et correspond bien au positionnement délicat de tout intervenant extérieur. Mais on en retiendra un témoignage de plus sur le peu d'efficacité de la « transmission des valeurs de la République et de la laïcité » à l'école. Non, s'insurge l'auteur, la laïcité ne se réduit pas à l'œcuménisme (« coexister ») et à la lutte contre les discriminations religieuses. Il faut parler de l'athéisme, dit-il. Ce en quoi il a raison, s'il s'agit de définir la liberté de conscience. Mais en cela, il fait, quoi qu'il en dise, le procès

de l'enseignement du fait religieux : car le brillant résultat de cette « innovation » issue du rapport Debray de 2002 est que les élèves retiennent comme valeur essentielle le respect des religions, et la tolérance envers les croyants. Allez donc leur expliquer, comme le faisait Samuel PATY, le droit de critiquer, ou de caricaturer toute croyance ou idéologie ?

C'est là qu'il faut aborder la partie pédagogique de l'ouvrage : « un outil et des conseils ». Disons-le tout net : on est ici en désaccord sur la théorie... mais en accord sur la pratique !

Expliquons-nous.

Stéphane AUROUSSEAU propose un jeu pédagogique (« memory ») qui aborde « le fait religieux » sous 5 formes (christianisme, islam, judaïsme, hindouisme, bouddhisme) ET l'athéisme. C'est incontestablement préférable à l'œcuménisme monothéiste qui domine actuellement dans l'enseignement. Mais c'est une approche réductrice de la liberté de conscience, limitée ainsi au droit ou d'avoir une religion, ou d'être athée. C'est faire peu de cas de la diversité des 55% de Français qui, selon les sondages, se disent incroyants : peu sont véritablement athées ; beaucoup agnostiques, davantage sans doute indifférents.

Comme, par définition, l'incroyance ne se réclame que d'elle-même, il en existe autant de formes que d'individus concernés. Par ailleurs, si certains « cultes » (pas tous) ont des « ministres » et des « responsables associatifs », dans notre République laïque, « les incroyants » n'ont évidemment ni « responsable », ni « représentant ». Quelques-uns seulement se regroupent en associations, d'ailleurs moins bien traitées que les « cultuelles ». Présenter « l'athéisme » comme l'alternative à 5 religions est donc critiquable théoriquement.

Et pourtant, en pratique, on applaudira les interventions de Stéphane AUROUSSEAU. D'abord parce qu'il fait éclater le cadre rabougri de « l'enseignement de fait religieux », et ne s'appuie sur celui-ci que pour faire découvrir la laïcité. Approuvons au passage la méthode : la laïcité proprement dite (la loi de 1905) n'est abordée qu'après 70 minutes d'interventions et de jeu³. Présenter ce qui est devenu « une contrevaleur » pour la plupart des élèves demande progressivité et pédagogie.

Et puis, au risque de se faire taxer de « pédagogisme », on peut trouver que la personnalité de l'intervenant reste essentielle pour la transmission. Du moins ce qu'il en donne à voir – y compris en pointant lui-même certaines de ses propres erreurs-, et ce qui transparaît dans les diverses remarques qu'il formule au fil des expériences relatées.

On appréciera enfin son rejet des « sirènes identitaires », y compris « LGBTQIA+ », au profit d'un universalisme rationnel et assumé. Et nous ferons nôtre sa réflexion : « Religion partout, spiritualité nulle part ».

1. *Interdisant à l'école publique le port de signes et tenues manifestant ostensiblement une appartenance religieuse.*[\[↵\]](#)
2. *Comme l'a montré Frédéric DABI, directeur des études de l'IFOP, dans son ouvrage La Fracture, éd. Les arènes, 2021*[\[↵\]](#)
3. *On se permettra néanmoins de s'interroger sur le minutage de l'intervention, peut-être difficile à tenir par tous et partout -mais il faut voir en pratique.*[\[↵\]](#)

"Comment va-t-on faire si on laisse des terroristes islamistes abattre nos professeurs, un à un ?"

Mickaëlle Paty – Discours prononcé en hommage à son frère le 16 octobre 2023

Etienne Campion – Marianne – 16 octobre 2023

« Marianne » publie le discours prononcé par Mickaëlle Paty en hommage à son frère, à l'occasion d'un évènement hommage commémorant les trois ans de sa mort, ce 16 octobre. Elle y raconte avec émotion et passion le contenu du cours de Samuel Paty.

« Nous ne sommes pas dans l'après Samuel Paty mais dans le pendant » nous avait prévenu de façon prémonitoire Mickaëlle Paty le 2 octobre dernier. Ce 16 octobre au soir, pour commémorer les trois ans de la mort de son frère Samuel, et dans le brûlant contexte de l'assassinat de Dominique Bernard à Arras, elle s'est exprimée. « Honorer Samuel Paty, aider l'école » était le nom de l'évènement exceptionnel dont Marianne était partenaire, au Théâtre de l'Œuvre à Paris.

Nous publions le discours qu'elle a prononcé à cette occasion. Elle y raconte avec courage et émotion le contenu du cours son frère, remis en ordre par une professeur d'histoire-géographie à partir de ses notes et de ses diaporamas. On y découvre la qualité et la finesse pédagogique du cours de Samuel Paty. Elle livre également un mot sur le sens de son combat en la mémoire de son frère, pour l'école républicaine, contre l'islamisme. « *Comment va-t-on faire si l'on retire à l'école la faculté d'offrir une seconde vie à ceux qui n'ont même pas eux la chance d'avoir la première ? Comment va-t-on faire si on laisse des terroristes islamistes abattre nos professeurs, un à un, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus aucun ?* », clame-t-elle.

Il est important pour moi, en cette date particulière dédiée désormais à la commémoration de la mort de mon frère, de revenir sur son travail, celui qui finalement a fait plus parler les absents que les présents. Cette soirée est un projet de longue date nourrit d'une volonté de rétablir certains faits et de faire taire ainsi les indignés de toutes sortes qui n'ont eu de cesse de travestir la vérité pour exciter ceux qui, avides de vengeance, cherchent un alibi pour ne pas agir. Je dédie donc cette soirée à mon frère, mais également à Monsieur Dominique Bernard assassiné lors d'une attaque terroriste islamiste le 13 octobre 2023 au nom de ceux qui veulent abattre le plus grand pilier de notre démocratie : l'école.
(....)

Dans son cours, Samuel va suivre scrupuleusement la démarche préconisée par Eduscol. Intéressons-nous à la deuxième partie qui sera scindée en deux cours, au premier, « étude de situation : la liberté de la presse », et au deuxième, « situation de dilemme: être ou ne pas être Charlie ».

Deux dessins de presse sont projetés en guise d'introduction avec pour message : la liberté de la presse est muselée, elle n'est donc pas totalement acquise. Les sources des documents sont toujours indiquées, témoignant de la rigueur pédagogique de Samuel. Samuel explique sans doute à ses élèves qu'ils vont devoir comprendre pourquoi la liberté de la presse est un droit de l'Homme fondamental. Pour cela, il débute par un travail en autonomie. Ce travail devait se faire autour d'un corpus documentaire présentant la construction et l'affirmation de la liberté d'expression depuis 1789, permettant peut-être un lien et un retour sur ce qui aura déjà été vu en histoire (dans le chapitre sur les lumières, Samuel avait pris comme exemple Voltaire. Les liens entre Voltaire et la liberté ont donc pu aisément être faits en classe). Le bilan dresse une rapide chronologie de la liberté d'expression en France, depuis la fin du XVIIIème siècle et la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, jusqu'à la loi de 1881 sur la liberté de la presse.

Après le bilan écrit, Samuel fait une transition avec un dessin de presse du 7 janvier 2015 : celui-ci représente un poing levé tenant un crayon à papier, geste de solidarité et symbole de la défense de la liberté d'expression. Samuel demandera certainement à ses élèves ce que ce dessin pouvait leur évoquer et la date du 7 janvier 2015. Pour introduire cette thématique, Samuel projette une vidéo proposée par le site du *Monde* relatant le déroulé de l'attaque terroriste contre la rédaction de *Charlie Hebdo*.

Samuel doit ensuite, en lien avec la photo suivante prise place de la République, expliquer à ses élèves le choc qu'a représenté cet attentat et la vague de solidarité et d'émotion qui s'en est suivie, symbolisée par de nombreux rassemblements partout en France et par le slogan et logo « Je suis Charlie ». Samuel enchaîne avec deux dessins de presse représentant à gauche une bouche formée par une fermeture éclair que l'on ferme, à droite, la couverture d'un ouvrage de Reporters sans frontières sur la défense de la liberté de la presse. La mise en perspective rappelle que la liberté de la presse est fragile, toujours attaquée et qu'il faut la protéger. Plusieurs repères sont forgés : la date de l'attentat contre Charlie, la date de la journée internationale de la liberté de la presse (le 3 mai) et un exemple d'ONG défendant la liberté de la presse et le travail des journalistes : Reporters sans frontières.

Mon frère finira ce cours en annonçant que lors de la prochaine heure il reviendra sur l'attentat de *Charlie Hebdo* en montrant pendant un court laps de temps les caricatures qui ont pu faire polémique les années précédant l'attentat. Nous sommes maintenant le mardi 6 octobre 2020. « *Est-ce que tout le monde est présent ?* » Non.

Cette partie du cours est consacrée à la liberté de la presse à travers l'exemple du journal *Charlie Hebdo*. Samuel choisit l'exercice du dilemme moral avec ses élèves, visant ainsi à leur apprendre à développer leur capacité à juger par eux-mêmes. Après avoir contextualisé, en présentant en amont la vidéo sur l'attentat du 7 janvier et quelques photos, Samuel soulève le débat possible en projetant trois caricatures sur une diapositive et en ayant inscrit « *une liberté peut rentrer en conflit avec d'autres droits ou avec le respect dû aux autres personnes* ». Il invoque l'empathie émotionnelle pour proposer aux élèves de ressentir de concert pour mieux appréhender autrui, permettant ainsi d'approcher une éducation à la responsabilité morale, on ne respecte pas autrui parce que la loi nous l'impose mais parce que nous sommes tous membres de la même humanité. Samuel présente le travail à réaliser en amont d'un possible débat. Les élèves passent d'abord par l'écrit avant de présenter et confronter leurs points de vue. Ils doivent ainsi lister des arguments pour la publication des caricatures ("Être Charlie") ou contre leur publication ("Ne pas être Charlie").

Cet exercice et la discussion qui a dû en découler ont le mérite d'amener les élèves à expliciter les valeurs, qui selon eux, peuvent être en conflit. On dépasse le stade du « chacun son opinion » car le dilemme moral qui amène les élèves à exprimer leurs positions, à argumenter, implique qu'ils acceptent la réfutation et donc qu'ils puissent penser par eux-mêmes et avec les autres. Ce sont bien là les bases d'une démocratie, le respect de la pluralité des opinions.

Pour clore sa séquence, Samuel propose à ses élèves de réfléchir à une définition de la liberté, individuellement puis collectivement. Une définition commune émerge : « *La liberté est un droit qui consiste à faire ce que l'on veut* », celle-ci sera ensuite complétée par « *à condition de respecter la loi et les autres* ». Enfin, pour terminer la séance, Samuel élargit la définition en demandant à ses élèves de rechercher des exemples, citations et synonymes du terme « *liberté* », témoignant ainsi de son souci d'amener ses élèves à s'élever aussi bien sur le terrain des idées que sur celui de la langue.

Il poursuivra en dernier ce travail sur la liberté en proposant sur deux séances intitulées « Dessine-moi la liberté », dessins qu'il exposera dans le CDI, pour mettre en avant ses

élèves... « *Parce que dessiner est pour certains plus facile qu'écrire ou parler* » disait-il. Permettez-moi de revenir sur la diapositive invitant à approfondir la définition de la liberté, elle est illustrée par une image non sourcée d'un dictionnaire ouvert non pas au mot « *liberté* » mais au mot « *identité* ». « *Identité* » définition 1: ensemble des éléments qui déterminent l'état civil, définition 2: ce par quoi des êtres sont semblables et définition 3: caractère permanent et fondamental d'un groupe.

Mon frère a dû expliquer que l'identité est une combinaison d'appartenance et ne peut être réduite à une appartenance unique. On n'est jamais seulement croyant, athée ou agnostique mais on est défini par notre nationalité, notre profession, notre genre, notre sexualité, notre entourage (famille et amis), nos passions et tellement d'autres déterminismes qui résultent à la fois du choix librement consenti mais découlent aussi parfois de l'assignation. Oui il est parfois douloureux qu'on puisse toucher à un déterminant de notre identité, à nos convictions, le « *ça m'a fait mal* » nous l'avons tous ressenti au moins une fois; tout comme on peut n'avoir aucun déterminant en commun et ressentir la souffrance de l'autre avec un « *ça m'a fait mal* » aussi.

Sans éprouver qui on est, il n'y a pas de liberté de choisir d'être qui on veut. Est-on finalement plus proche de celui avec qui on partage une même religion ou de celui avec qui on partage en réalité beaucoup ? Samuel fera assurément un parallèle avec l'histoire qui a pourtant montré de nombreux conflits entre coreligionnaires et que certains conflits ont même pu parfois revêtir une signification religieuse n'existant pas d'abord, pour lui donner sens. Si on réduit de définir l'identité au seul déterminant religieux, ce modèle de pensée unique propre au totalitarisme (notion abordée par Samuel dans ses classes de 3e), il est facile pour d'habiles manipulateurs d'exporter la notion de guerre religieuse à d'autres tensions. Il instaure ainsi que tout sera interprété et justifié par la religion. C'est dans ce contexte que les journalistes de Charlie Hebdo ont été décimés le 7 janvier 2015, l'inhumain a toujours alibi pour agir. Pourtant il faut reconnaître que la même appartenance religieuse ne garantit pas la paix et que la différence d'appartenance religieuse ne génère pas forcément des conflits non plus.

Alors oui on peut avoir un point commun et finalement n'avoir rien en commun. Il a certainement conclu que la solution aux prétendus conflits identitaires de toutes sortes ne passe pas par la suprématie d'une identité sur une autre, ni n'octroie à ce titre plus de droit. La solution réside de reconnaître que notre identité ne peut être réduite à une vision univoque de l'identité et qu'il est évident que nous avons des appartenances partagées. On n'est jamais que, on est aussi et en même temps.
(...)

Je ne sais pas, moi qui commence souvent mes phrases par « *tu sais* », je ne sais pas si ce soir, on a trouvé les idées nécessaires pour apporter une solution à notre problème. Mais ce que je sais c'est qu'on peut avoir un point commun et finalement n'avoir rien en commun, mais la réciproque est également vraie on peut n'avoir aucun point commun et finalement avoir un projet commun : « *sauver l'école* ». Parce qu'il y a nos enfants dans cette école. Si nous ne sommes pas capables de laisser nos différences et d'admettre que nous nous battons pour la même cause, si nous les grands on n'y arrive pas, comment les enfants le pourraient ?

Il y a des causes et des valeurs qui sont non partisans et qui se doivent d'être universalistes. Le problème n'est pas l'école, c'est l'entrisme islamique qui s'y propage et nous savons que sans lui l'école se porterait nettement mieux. L'islamisme n'en a que faire des valeurs de la République qu'on lui oppose. Ce combat n'incombe pas qu'à des enseignants parfois dupes de leurs stratagèmes, dupes d'une idéologie victimaire plus prompte à sécher les larmes des indignés que des victimes. Ce combat doit être mené par tous ceux qui jouissent de vivre dans un pays démocratique laïque s'ils entendent y rester.

Dans un esprit tendant à vouloir réunir, il y a 2 ans j'ai fait convier une femme pour l'inauguration du square Samuel-Paty face à la Sorbonne. Elle ne savait pas que sa chronique était arrivée jusqu'à moi et que son travail n'était pas vain, il m'avait pourtant porté toute cette première année écoulée. Je n'avais guère encore les mots à ce moment-là alors c'est justement par manque de mots que j'ai lu le texte de Grand Corps Malade *J'ai pas les mots*. Mais ce soir-là dans ses yeux remplis de larmes et non les miens, j'ai compris qu'il allait falloir que je les trouve mes mots.

(...)

Comment va-t-on faire si l'on retire à l'école la faculté d'offrir une seconde vie à ceux qui n'ont même pas eux la chance d'avoir la première ? Comment va-t-on faire si on laisse des terroristes islamistes abattre nos professeurs, un à un, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus aucun ? Comment va-t-on faire si plus personne n'a plus honte de rien ? Parce que moi j'ai honte d'avoir laissé agir ceux qui n'ont honte de rien. Si on oublie de regarder derrière, comment peut-on savoir où regarder devant ?

